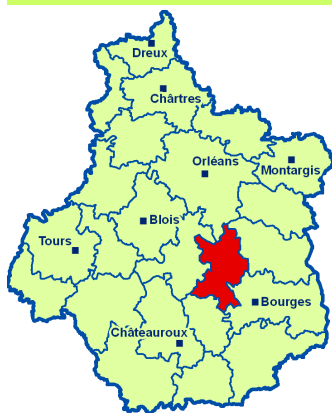


Date de publication : Mai 2013



## Présentation générale du bassin de vie de Vierzon

A cheval sur les départements du Cher et du Loir-et-Cher, le bassin de vie de Vierzon fait le lien entre trois régions naturelles que sont la Sologne, la Champagne berrichonne et la Vallée du Cher. Il bénéficie d'une position privilégiée au cœur d'un carrefour de communication avec les autoroutes A71, A20 et A85, et les lignes ferroviaires Paris-Toulouse et Nantes-Lyon.

### Un territoire en déclin démographique

Le bassin vierzonnais compte 58 326 habitants, dont 27 000 sont domiciliés sur Vierzon (2<sup>ème</sup> pôle urbain du département du Cher), situé à 40 km de Bourges. Salbris constitue le deuxième pôle le plus important du bassin avec 5 600 habitants. Depuis les années 90, le territoire voit son nombre d'habitants décroître y compris dans les principaux pôles. Ce déclin s'explique à la fois par des soldes naturels et migratoires négatifs. La population du bassin, au niveau de vie très modeste, se caractérise également par son vieillissement prononcé et par son niveau de formation relativement faible, lié au caractère fortement industriel du territoire.

### Une industrie qui demeure prépondérante

Au cœur d'un pays d'agriculture, d'élevage et de forêts, Vierzon a vécu du commerce et de l'artisanat presque jusqu'à la fin de l'ancien régime. C'est à la veille de la Révolution que l'industrie a fait une irruption décisive. Les ressources du sous-sol, riche de minerai de fer et d'argile, de même que la forêt et la rivière, combustible et force motrice, expliquent ce développement industriel. En 1779 le Comte d'Artois crée une forge qui fabriquera des outils agricoles, puis des armes. A partir de 1816, les industries de la céramique, puis du verre et du grès prennent leur essor. La dernière grande industrie est celle du machinisme agricole avec en particulier la Société Française du Matériel Agricole et Industriel qui rend Vierzon célèbre dans toutes les campagnes françaises. Le territoire vierzonnais bénéficie alors d'infrastructures importantes, avec le canal de Berry et le chemin de fer, en particulier le dépôt qui concentre jusqu'à 90 locomotives au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

A partir des années 70, le bassin de vie est confronté aux restructurations industrielles et de défense. Un grand nombre d'emplois industriels disparaissent et le territoire voit sa population baisser avec en particulier un fort exode des jeunes actifs. Salbris a été marquée par la désindustrialisation de l'armement avec la fermeture de GIAT et MATRA. La crise économique mondiale

survenue en 2008 a frappé encore lourdement les industries locales avec des restructurations et des pertes d'emplois chez les sous-traitants de la mécanique ou encore dans le domaine de la confection. Malgré tout, l'industrie demeure particulièrement présente sur le bassin vierzonnais : elle emploie 24,5 % des salariés du territoire (contre 20 % en région).

Le bassin de vie vierzonnais ne manque pas d'atouts avec l'implantation du Pôle industriel cœur de France (PICF), associant une trentaine d'entreprises de la sous-traitance et mécanique de précision, du cluster Autonomie Gérontologie Handicap Innovation Recherche (AGHIR), du Centre régional d'innovation et de transfert technologique Icerma (Innovation en céramique et matériaux avancés), de la plateforme technologique Proto-centre hébergée au Lycée Henri Brisson.

Par ailleurs, des potentiels de développement existent également dans les domaines du tourisme itinérant (proximité de la Sologne, vallée du Cher) et de l'agriculture.

Des enjeux de premier ordre ont été identifiés sur ce bassin de vie :

- la préservation d'un tissu industriel aux savoir faire variés, la diversification du tissu économique et une meilleure adéquation des compétences des actifs aux besoins des entreprises ;
- le renforcement de l'attractivité de Vierzon et le maintien d'un maillage équilibré en s'appuyant sur Salbris et les autres pôles de proximité ;
- la valorisation des ressources territoriales (tourisme et agriculture) tout en préservant le patrimoine naturel riche et varié.

### Sommaire :

Présentation générale

Caractéristiques sociodémographiques p2

Priorités du SRADDT à l'échelle du bassin de vie :

- Une société de la connaissance porteuse d'emplois p4

- Des territoires attractifs organisés en réseau p10

- Une mobilité et une accessibilité favorisée p14

Chiffres clés	Bassin de vie	Région Centre
Population (2009)	58 326	2 538 590
Evolution annuelle moyenne 1999-2009	-0,3%	0,4 %
Poids dans la région	2,3%	////
Actifs résidents (2009)	24 935	1 170 300
Superficie (km <sup>2</sup> )	1 384	39 151
Densité (2009) (habitants/km <sup>2</sup> )	42,2	64,8
Nombre de communes	36	1 842
Nombre d'emplois total (2009)	19 404	1 004 622
Nombre d'emplois salariés (2010)	14 903	820 199
	Zone d'emploi	Région Centre
Taux de chômage (3T 2013)	13,5 %	9,4 %

Sources : Population : Insee, RP 2009  
Chômage : Insee, Taux de chômage localisés

Emploi total : Insee, RP  
Emploi salarié : Insee, CLAP

Note : le nombre d'emplois total et le nombre d'emplois salariés provenant de sources différentes, les 2 chiffres ne sont pas comparables.



# I. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

## Un territoire rural marqué par un déclin démographique des principaux pôles

**Le bassin de vie de Vierzon** (1 256 hab.) et Selles-Saint-Denis (1 225 hab.) au Nord participent au maillage de proximité du bassin de vie.

**Le bassin de vie de Vierzon compte 58 300 habitants en 2009, ce qui représente 2,3% de la population de la région Centre.**

Avec une densité de 42 hab./km<sup>2</sup> (contre 65 hab./km<sup>2</sup> en région) le bassin de Vierzon est un territoire aux caractéristiques rurales, notamment au Nord du bassin. Il est structuré par deux principaux pôles, situés le long de l'A71 : Vierzon au Sud du bassin et Salbris au Nord.

La Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry compte 32 500 habitants (plus de la moitié de la population du bassin) sur 10 communes et offre 12 300 emplois. La ville-centre de Vierzon accueille à elle seule 27 020 habitants (soit 46% de la population du bassin). Une dizaine de communes périurbaines situées au Sud du bassin sont sous l'influence directe du pôle de Vierzon. Les franges Sud-Ouest du bassin sont quant à elles sous l'influence à la fois de Vierzon et de Bourges. Au Nord du territoire, la commune de Salbris accueille 5 600 habitants, soit 9,6% de la population, et offre près de 2 200 emplois.

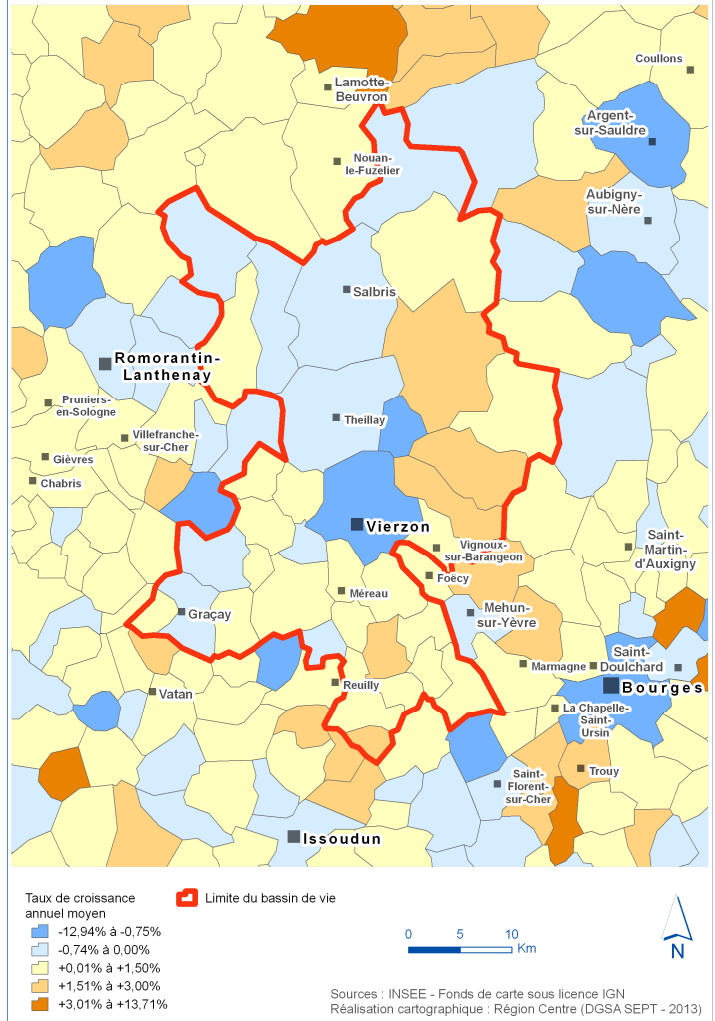
De plus petites villes comme Graçay (1 530 hab.) ou Massay (1 410 hab.) au Sud-Ouest du territoire, Vignoux-sur-Barangeon (2 088 hab.) au Sud-Est, et Theillay (1 256 hab.), Neuvy-sur-Barangeon

### Un territoire en déclin démographique

Entre 1999 et 2009, le bassin vierzonnais affiche un taux d'évolution négatif de - 0,3%/an en moyenne (contre + 0,4%/an en région). Sur cette période, le bassin de vie a perdu 1 800 habitants. Ce déclin démographique a été amorcé dès les années 80. Il est toutefois moins soutenu lors la période récente qu'entre 1990 et 1999 (-0,5%/an).

La diminution de la population depuis ces dernières décennies est liée à la fois au déficit des soldes naturels (-0,2%/an entre 1999 et 2009) et des soldes migratoires négatifs (-0,1%/an). Les soldes naturels négatifs, deux fois plus élevés, traduisent un territoire vieillissant. Les principales communes touchées par une perte de population sont les communes de Vierzon (-0,9%/an entre 1999 et 2009), Salbris (-0,6%/an) ; Graçay (-0,2%/an) et Theillay (-0,3%/an). En revanche, quelques communes périphériques de Vierzon affichent des taux de croissance positifs élevés: Méreau (+1,2%/an); Vignoux-sur-Barangeon (+1,1%). Neuvy-sur-Barangeon et les communes situées autour et en Sologne bénéficient également de taux de croissance positifs.

Evolution de la population par commune entre 1999 et 2009 sur le bassin de vie de Vierzon



### Un vieillissement particulièrement marqué de la population

Actuellement, la part des moins de 20 ans (22%) est inférieure à la moyenne régionale (24,2%), et la part des 60 ans et plus (28,5 %) nettement supérieure (23,5 %). A l'horizon 2030, selon les projections de l'INSEE<sup>1</sup>, la part des 60 ans et plus atteindrait 37,8% (contre 32% en région), et les moins de 20 ans représenteraient 21,6% (contre 22,8% en région). Le bassin de Vierzon connaîtrait ainsi un fort vieillissement de sa population et une diminution significative des personnes âgées entre 20 et 59 ans. Leur nombre passerait en effet de 29 100 personnes en 2007 à 24 000 en 2030.

Evolution de la population du bassin de vie de Vierzon					
	1975	1982	1990	1999	2009
Population	63 074	63 372	62 930	60 124	58 326
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation de la population en nombre	+2 307	+298	-442	-2 806	-1 798
- due au solde naturel	697	-144	-125	-976	-1 290
- due au solde migratoire	+1 610	+442	-317	-1 830	-508
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,5%	0,1%	-0,1%	-0,5%	-0,3%
- due au solde naturel en %	0,2%	0,0%	0,0%	-0,2%	-0,2%
- due au solde migratoire en %	0,4%	0,1%	-0,1%	-0,3%	-0,1%

1 : Source: INSEE, Omphale 2010, scénario Central.

## Une population active composée essentiellement d'ouvriers et d'employés, avec un faible niveau de formation

Le nombre d'actifs habitant dans le bassin de vie de Vierzon est passé de 25 890 à 24 935 entre 1999 et 2009, soit une baisse de 0,4 % par an en moyenne, alors qu'il augmente de 0,6 % en région Centre.

La population active résidant dans le bassin se caractérise par une forte proportion d'ouvriers : 33,3 % des actifs contre 27,3 % en région, du fait d'une forte spécialisation industrielle. Cette catégorie socioprofessionnelle a pourtant vu son poids diminuer de 2,7 points entre 1999 et 2009.

La part des employés est également plus importante que la moyenne régionale : 30,6 % contre 29,3 % en région. Par ailleurs, leur proportion augmente de 1,7 point entre 1999 et 2009.

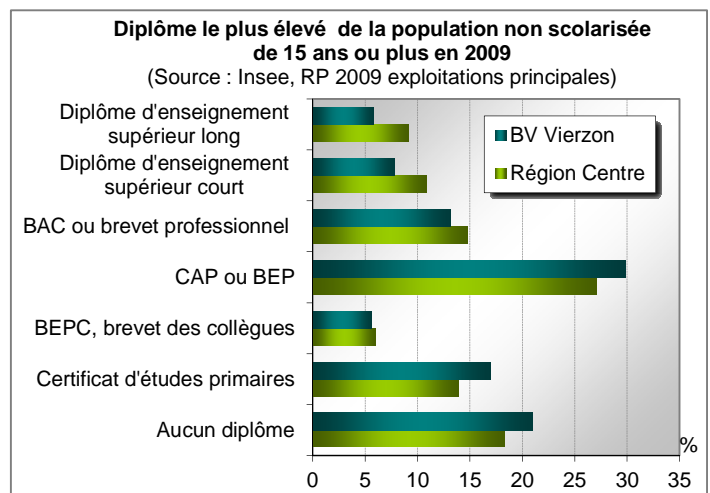
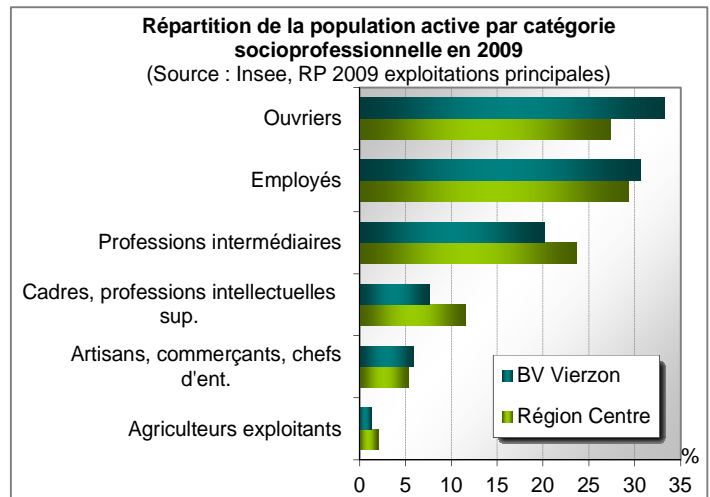
A l'inverse, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures (7,6 %) est moins importante qu'au niveau régional (11,6 %), tout comme celle des professions intermédiaires (20,2 % contre 23,7 % en région). Cependant, ces catégories socio-professionnelles sont

mieux représentées qu'en 1999 puisque leurs parts ont augmenté de 1,5 point chacune.

Quant aux agriculteurs et aux artisans-commerçants-chefs d'entreprise, leur poids reste très proche du niveau régional et diminue sur la période 1999-2009.

La structure socioprofessionnelle du bassin Vierzonnais est liée au niveau de diplôme et de formation de sa population. La forte proportion d'ouvriers explique en partie le faible niveau de formation de la population non scolarisée par rapport à la moyenne régionale : 21 % de la population n'a aucun diplôme et 52,3 % est titulaire d'un diplôme inférieur ou équivalent au CAP ou BEP, contre respectivement 18,3 % et 47 % en région.

A l'inverse, la part des titulaires d'un diplôme supérieur ou équivalent au BAC ou brevet professionnel (26,7 %) est plus faible qu'en région (34,7 %).



## Un revenu médian très faible, caractérisé par une forte proportion des retraités

En 2010, le revenu fiscal médian du bassin de vie de Vierzon s'établit à 17 243 euros, soit 1 513 € de moins que celui de la région Centre. Autrement dit, la moitié des habitants du bassin appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 17 243 euros. La structure par catégorie socioprofessionnelle de la population contribue à expliquer le niveau de revenu relativement modeste des habitants. En effet, le territoire se caractérise par un poids plus important des ouvriers et des retraités, au détriment des cadres et professions intermédiaires.

La répartition des revenus sur le bassin de vie met en exergue une forte disparité entre les communes, avec un revenu médian par unité de consommation

allant de 15 827 euros pour la commune ayant le plus faible niveau de vie à 21 196 euros pour la commune ayant le plus élevé, soit 1,3 fois plus important.

Vierzon est la commune du bassin de vie dont le revenu médian par unité de consommation est le plus faible. Salbris figure parmi les communes ayant un niveau de vie moyen. Les communes ayant les niveaux de vie les plus élevés se situent à la périphérie Est de Vierzon et tout au Sud du bassin, tandis que celles ayant les niveaux de vie les plus faibles se trouvent à la périphérie Ouest de Vierzon.

S'agissant du type de revenus, la part des salaires (55,7 %) est plus faible qu'en région (61,2 %). Elle est contrebalancée par une proportion des pensions et retraites plus impor-

2010	BV Vierzon	Région Centre
Revenu fiscal médian par unité de consommation	17 243 €	18 756 €
Structure des revenus déclarés des ménages (part en %)		
Revenus salariaux	55,7 %	61,2 %
Pensions, retraites, rentes	34,5 %	27,8 %
Revenus des professions non salariées	5 %	5,7 %
Autres revenus	4,8 %	5,3 %

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages

Note : L'unité de consommation est un système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage pour permettre la comparaison des niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes.

tante sur le bassin (34,5 %) de celle de la région, la part que sur la région (27,8 %), en lien avec la forte proportion de retraités : ils représentent 34,8 % de la population contre 29,6 % à l'échelle régionale.

La proportion des revenus des professions non salariées sur le bassin de Vierzon est proche



## II. PRIORITE DU SRADDT : UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE PORTEUSE D'EMPLOIS

### Un bassin de vie marqué par l'industrie, et un tertiaire marchand peu développé

#### Près de 7 emplois sur 10 relèvent de la sphère présentielle

L'économie présentielle - regroupant les activités répondant aux besoins des habitants et usagers du territoire - est une composante essentielle du tissu économique du bassin. La part d'emplois (67,6 %) dans cette sphère est supérieure à celle de la région (65,6 %). **Les secteurs de la "santé, action sociale" et de "l'enseignement" sont particulièrement développés** : ils regroupent respectivement 16,6 % et 9 % des effectifs du bassin (13,6 % et 8 % en région). L'implantation du Centre Hospitalier et de la mairie de Vierzon, de l'association Pupille de l'Enseignement Public (PEP), du Centre Communal d'Action Sociale et du lycée polyvalent E. Vaillant, figurant parmi les principaux employeurs du bassin, explique pour partie l'importance de la sphère présentielle.

La sphère non présentielle - couvrant les activités de production ou contribuant à la production de biens consommés hors du bassin - ne regroupe que 32,4 % des salariés (34,4 % en région). Toutefois, **l'industrie y est particulièrement importante.**

#### Une industrie diversifiée

Très tôt, Vierzon a valorisé un savoir-faire ancien du Berry : la sidérurgie s'est développée à la fin du 18<sup>e</sup> siècle mais décline dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

L'industrie mécanique prend le relais avec la Société française de matériel agricole et industriel (SFMAI) créée en 1847 et reprise en 1959 par la société Case. Sous l'effet de la concurrence et du fait de la disparition de nombreuses exploitations agricoles qui achetaient ses tracteurs, Case se réoriente vers le matériel de Travaux publics puis ferme dans les années 90. Malgré des difficultés, des secteurs dominant encore. **La "métallurgie et fabrication de produits métalliques" et la "fabrication de produits en caoutchouc et en plastique" sont les premiers secteurs industriels du bassin.** Avec respectivement 4,7 % et 4,4% des salariés, ils regroupent presque 2 fois plus d'emplois qu'en moyenne régionale. Leur poids s'explique principalement par la présence de France Fermeture (180 salariés sur 2 sites) fabriquant des volets et portes de garage, de MCSA-SIPEM (110 sal.) spécialisé dans les équipements hydrauliques, méca-

niques, électromécaniques, de Faurecia Automotive Composites (340 sal.) et Paulstra (230 sal.) produisant majoritairement des pièces pour l'industrie automobile.

La prépondérance de l'industrie s'explique aussi par le poids du **secteur de la "fabrication de machines et équipements"** (3,3 % des effectifs salariés ; 1,5 % en région). Cette part élevée s'explique notamment par l'implantation des établissements Parker Hannifin (200 sal.), leader européen des pompes hydrauliques et Koyo Bearings (ex Timken, 180 sal.), équipementier automobile.

Dans la **"fabrication de matériels de transport"**, (2,1 % des effectifs ; 1,4 % en région), citons MBDA, spécialisée dans la production de missiles et armements (280 sal.). Elle appartient au cluster **Aérocentre** (regroupant une cinquantaine d'entreprises régionales de la filière aéronautique) et du **Pôle Industriel Cœur de France (PICF)**, situé à Vierzon et associant une trentaine de PME de la sous-traitance et mécanique de précision.

L'histoire industrielle de Salbris a été marquée par le départ des industries de la défense (MBDA, GIAT). La ville accueille la **12e base de soutien du matériel et l'établissement principal des munitions "Centre"** (160 sal.).

Récemment, se sont implantés sur le bassin : Honeywell Fall protection (130 sal.), fabriquant des équipements et tenues de sécurité pour les industries et Apia Enseignes (120 sal.), leader français de l'enseigne et de la signalétique extérieure des points de vente. Les secteurs de la **"fabrication de textiles, industries de l'habillement" et de la "fabrication d'équipements électriques"** représentent 1,8 % et 1 % des effectifs (0,5 % et 0,9 % en région).

Le groupe Apia est aussi présent dans le secteur de la **fabrication de meubles** de bureaux et de

magasins, avec Apia Agencement (80 sal.). Elle fait partie du **cluster "Shop Expert Valley"** fédérant une vingtaine d'entreprises spécialisées dans l'aménagement d'espaces de vente.

Vierzon accueille le **cluster Autonomie Gérontologie Handicap Innovation Recherche (AGHIR)**, grappe d'entreprises dédiée à la gérontologie, à l'autonomie et au handicap, associant le Centre hospitalier et l'association Pupille de l'Enseignement Public. Des entreprises du bassin sont impliquées dans le **cluster "EDEN"** (European Defense Economic Network) et dans 3 pôles de compétitivité : le **"pôle caoutchouc et polymères Elastopôle"** situé en région Centre, le **"pôle mécanique Viaméca"** piloté par la région Auvergne et le **"pôle européen de la céramique"** implanté en Limousin. Ce dernier est représenté par le **Centre régional d'innovation et de transfert technologique Icerma** (Innovation en céramique et matériaux avancés), seul centre proposant de la recherche appliquée sur le secteur de Vierzon. Notons l'implantation du centre interrégional de maintenance des grues de Vinci Construction sur la zone de l'Aujonnière à Vierzon.

A proximité du bassin, sont installées les Porcelaines Deshoulières (90 sal., Foëcy) et Pillivuyt (220 sal., Mehun-sur-Yèvre).

#### Quelques grandes structures dans le tertiaire

Le tertiaire est moins développé qu'en région. Deux secteurs sont légèrement surreprésentés : les "transports et entreposage" (SNCF, La Poste avec 90 sal.), et "l'hébergement et restauration". Ces secteurs regroupent 6,9 % et 3,7 % des salariés (6,2 % et 3,3 % en région). Avec 12,5 % des effectifs (13,6 % en région), le "commerce" occupe aussi un poids non négligeable même s'il est sous-représenté, avec notamment les hypermarchés Leclerc (150 sal.) et Hyper

Effectif salarié selon les sphères de l'économie en 2010

(Source : Insee, CLAP)

	Postes salariés	% BV	% région
<b>Ensemble</b>	<b>14 903</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Sphère non présentielle	4 834	32,4	34,4
dont domaine public	22	0,5	0,8
Sphère présentielle	10 069	67,6	65,6
dont domaine public	3 430	34,1	35,4

Effectif salarié des établissements en 2010 (Source : Insee, CLAP)	Bassin de vie		région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	225	1,5	1,4
Industrie	3 644	24,5	19,6
dont Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	211	1,4	2,4
Industrie agroalimentaire	194	1,3	2,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; machines	726	4,9	3,2
Fabrication de matériels de transport	309	2,1	1,4
Fabrication d'autres produits industriels	2 204	14,8	10,2
Construction	1 153	7,7	7,5
Commerce, transports et services divers	4 934	33,1	40,3
dont Commerce ; réparation automobiles	1 870	12,5	13,6
Transports et entreposage	1 024	6,9	6,2
Hébergement et restauration	551	3,7	3,3
Information et communication	67	0,4	1,7
Activités financières et d'assurance	230	1,5	3,2
Activités immobilières	100	0,7	0,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	649	4,4	8,0
Autres activités de services	443	3,0	3,3
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	4 947	33,2	31,2
dont Administration publique	1 141	7,7	9,6
Enseignement	1 338	9,0	8,0
Santé, action sociale	2 468	16,6	13,6
<b>Ensemble</b>	<b>14 903</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Note :* Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non-présentielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Les activités du domaine public sont partagées entre la sphère présentielle et la sphère non présentielle. Un établissement appartient à ce domaine s'il fait partie d'une entreprise de catégorie juridique 7 (Personne morale ou organisme soumis au droit administratif) ou si plus de la moitié de son effectif fait partie de la fonction publique d'état.

U (130 sal.).

Est également installée sur le bassin la **station de radioastronomie de Nancay**, unité de recherche (50 employés environ).

L'**artisanat** constitue une composante essentielle du tissu économique local : en 2010, les 1 160 établissements artisanaux recensés sur le bassin emploient 15 % de l'effectif salarié (contre seulement 11,3 % à l'échelle régionale). Avec 189 établissements et 12,4 % de l'effectif salarié (10,1 en moyenne régionale), l'économie **sociale et solidaire** est également bien implantée.

**Un territoire propice à la création d'entreprise**

En 2011, 356 entreprises ont été créées

sur le bassin, soit un taux de création de 14,9 % (15,1 % en région).

**Le Parc Technologique de Sologne**, composé d'une pépinière, d'un hôtel d'entreprises et d'un centre d'innovation, est en cours de développement et constitue une 1<sup>ère</sup> phase dans l'aménagement de la zone d'activités (ZA) d'une capacité de 87 hectares à terme destinée aux activités tertiaires et aux PME-PMI. Il accueille déjà le cluster AGHIR, et l'ICERMA. La pépinière d'entreprises Espace Polypro accueille et appuie les créateurs d'entreprise, principalement dans les secteurs des services et du tertiaire, en leur apportant un soutien technique et financier. Le bassin compte une trentaine de ZA (plus de 600 ha). Plus de la moitié sont de petite

taille (moins de 10 ha). La situation privilégiée du bassin au carrefour de 3 autoroutes offre néanmoins des atouts pour l'accueil de grandes entreprises, notamment liées à la logistique. A Salbris, une réserve foncière liée au départ de GIAT peut répondre à des projets d'implantation d'envergure nécessitant beaucoup d'espace. La ville accueille un Technoparc, implanté dans les locaux de MBDA et l'hôtel d'entreprises Edis (Espace Développement et Innovation de Salbris). Outre la ZA de Sologne qui abritera le futur centre routier, Vierzon accueille une grande zone logistique Centre Berry Logistique (124 ha, occupée à 84%) avec une desserte ferroviaire. Selles-Saint-Denis accueille la zone industrielle « Le jardin d'entreprises ».

**Liste des plus grands établissements publics et privés du bassin de vie de Vierzon (2010 actualisée)**

Raison sociale	Taille	Activité
COMMUNE DE VIERZON	250-499 salariés	Administration publique
CENTRE HOSPITALIER (CH) DE VIERZON	250-499 salariés	Activités pour la santé humaine
SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS	250-499 salariés	Transports et entreposage
FAURECIA AUTOMOTIVE COMPOSITES	250-499 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
MBDA FRANCE	250-499 salariés	Fabrication de matériels de transport
PAULSTRA SNC	200-249 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
ETABLISSEMENT DE FORMATION POLYVALENT CH VIERZON	200-249 salariés	Enseignement
PARKER HANNIFIN FRANCE SAS	200-249 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
KOYO BEARINGS VIERZON MAROMME	150-199 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
VIERZON DISTRIBUTION - CENTRE LECLERC	100-149 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
COOP ATLANTIQUE - HYPER U	100-149 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HONEYWELL FALL PROTECTION FRANCE	100-149 salariés	Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussures
PUPILLES DE L' ENSEIGNEMENT PUBLIC	100-149 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
FRANCE FERMETURES	100-149 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	100-149 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
LYCEE POLYVALENT EDOUARD VAILLANT	100-149 salariés	Enseignement
APIA ENSEIGNES	100-149 salariés	Fabrication d'équipements électriques
MCSA-SIPEM	100-149 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques
LA POSTE	50-99 salariés	Transports et entreposage
APIA AGENCEMENT	50-99 salariés	Fabrication de meubles

Source : INSEE - CLAP 2010 / : entreprises à capitaux internationaux

Note : Les effectifs militaires étant sous secret défense, la 12<sup>ème</sup> base de soutien du matériel ne figure pas dans la liste. De même que l'établissement principal des munitions « Centre » qui emploierait 161 salariés dont 46 militaires.

**Des pertes d'emplois dans l'ensemble des secteurs, sauf l'agriculture**

Entre 2007 et 2010, l'effectif salarié total travaillant sur le bassin de vie de Vierzon est en forte diminution (-2,6 % par an en moyenne contre -0,9 % à l'échelle régionale) : 1 230 postes ont disparu en 3 ans.

L'industrie est le secteur qui enregistre la plus forte perte d'effectifs : -730 postes salariés entre 2007 et 2010. Elle demeure, malgré tout, une activité

caractéristique du bassin de vie : ainsi, en 2010, l'industrie regroupe 24,5 % des effectifs salariés du territoire (19,6 % en région).

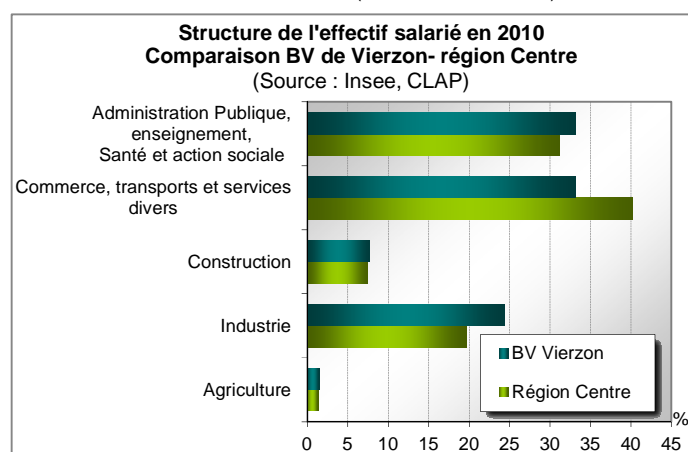
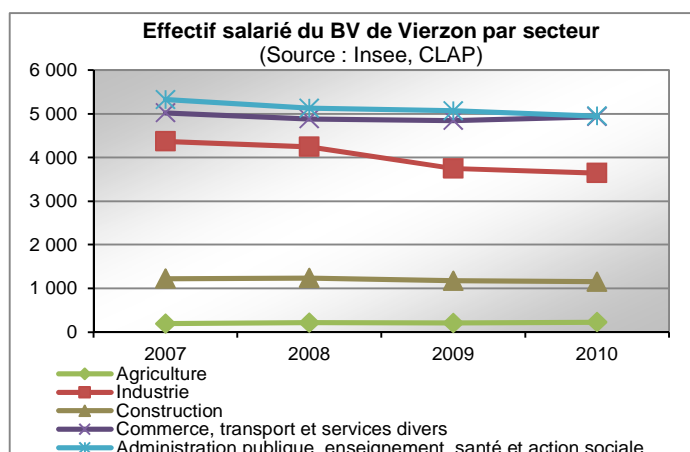
Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale subit également une perte importante : -380 postes entre 2007 et 2010. Toutefois, le secteur regroupe 33,2 % des

effectifs du bassin, un poids qui reste légèrement plus élevé qu'en moyenne régionale (31,2 %).

L'emploi est aussi en baisse dans le secteur du commerce, des transports et services divers et dans la construction mais dans une moindre mesure. Ils subissent une perte respective de 90 et 70 postes entre 2007 et 2010. Alors que la

"construction" a un poids comparable à la moyenne régionale (7,7 %), le "commerce, transports, services divers" est nettement sous-représenté (33,1 % contre 40,3 % en région).

L'agriculture est le seul secteur qui ne perd pas d'emplois sur la période 2007-2010 (+30 postes). Il occupe un poids comparable à la moyenne régionale (1,5 % des effectifs).



Note : Il convient de ne pas confondre entreprise et établissement. L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Ainsi, une même entreprise peut très bien avoir plusieurs établissements, si elle exerce son activité de façon permanente dans plusieurs lieux distincts.

## Une demande d'emploi en forte hausse et un poids important des chômeurs de longue durée

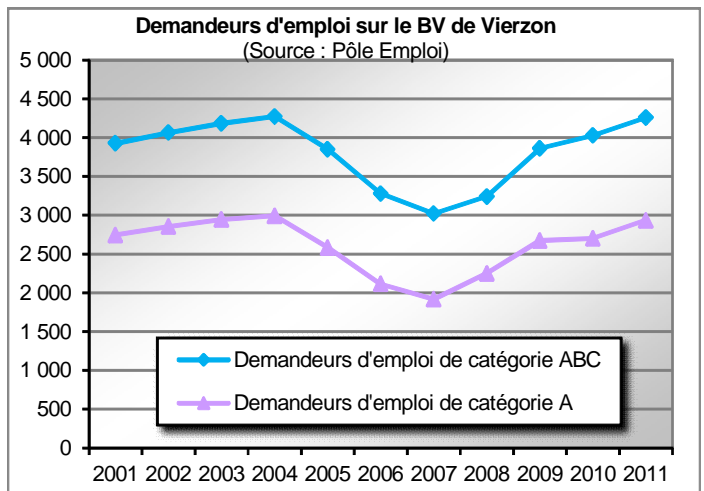
Sur le bassin de vie vierzonnais, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C (demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité réduite) a fortement progressé ces dernières années et s'établit à 4 260 personnes fin 2011, soit 330 de plus qu'en 2001.

Alors que la demande d'emploi (catégorie A, B, C) connaissait une forte baisse sur la période 2004-2007 (-10,9 % par an en moyenne contre -8 % en région), elle croît de nouveau les années suivantes, suite aux nombreuses pertes d'emplois dans l'industrie et le tertiaire. Ainsi, entre 2007 et 2011, l'évolution de la demande d'emploi rattrape le niveau régional avec une hausse de 9 % en moyenne annuelle.

La demande d'emploi de caté-

gorie A (n'ayant pas exercé d'activité réduite) suit les mêmes tendances que celle de catégorie A, B, C mais avec une croissance plus forte sur la période 2007-2011 : elle s'est accrue de 11,2 % par an en moyenne (+10,5 % en région), pour atteindre un effectif de 2 930.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (catégorie A, B, C) subit également une forte progression sur la période 2007-2011 : +12,3 % par an en moyenne (contre +11,2 % en région). En 2011, 1 750 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C sont inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus. Ils représentent 41,1 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi A, B, C, un poids plus élevé que celui de la région (36,2 %).



Note :

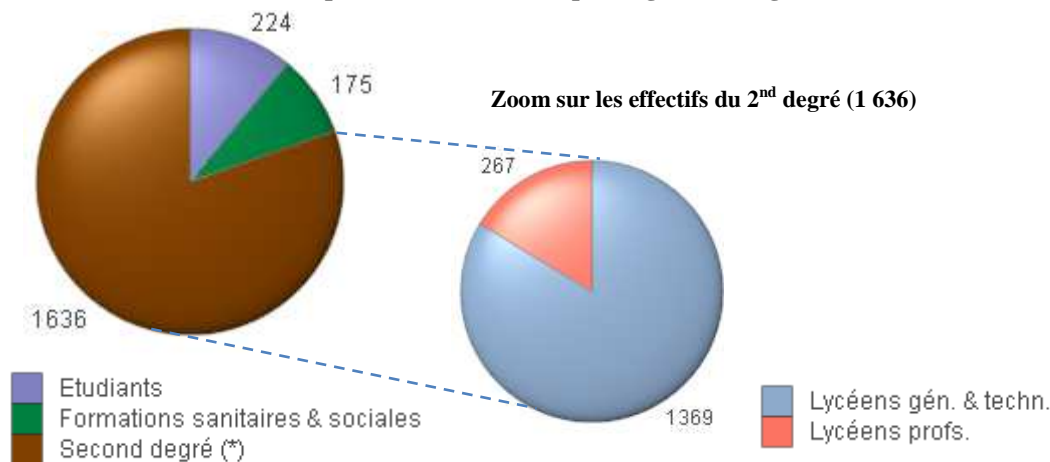
*Demandeurs d'emploi de catégorie A* : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

*Demandeurs d'emploi de catégorie B* : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

*Demandeurs d'emploi de catégorie C* : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

## Huit BTS sur le Vierzonnais : une opportunité pour former les jeunes du territoire

### Répartition des effectifs par degré d'enseignement



\*2<sup>nd</sup> degré : Formations de niveau bac et infra-bac, à l'exception des formations dispensées dans les établissements sanitaires et sociaux.

Note de lecture : Les effectifs des formations sanitaires et sociales comprennent des bénéficiaires en formation de niveau V à II

Effectifs en 2011 par établissement présent sur le bassin de vie	
1 089	Lycée polyvalent Édouard Vaillant (fusion du lycée d'enseignement général et technologique Édouard Vaillant et du lycée professionnel René Cassin)
497	Lycée polyvalent Henri Brisson
267	Lycée Professionnel Saint Joseph
7	Centre de formation d'apprentis de l'Académie d'Orléans-Tours (situé au Lycée Henri Brisson)
175	Institut de Formation en Soins Infirmiers (diplôme d'Etat d'infirmier(e) ; diplôme professionnel d'aide-soignant(e))
<b>2 035</b>	<b>Total</b>

Le bassin de vie de Vierzon compte trois lycées et un institut de formation en soins infirmiers, pour un effectif total de 2 035 jeunes. Les apprentis du CFA académique sont accueillis au sein du Lycée Henri Brisson.

Près d'un quart de ces effectifs se forme aux métiers de l'industrie. Cette forte proportion est en cohérence avec le tissu industriel de la ville de Vierzon, historiquement marqué par le travail des métaux, la mécanique et la céramique. Le lycée polyvalent Henri Brisson, reconnu Pôle d'excellence technologique, propose d'ailleurs plusieurs formations dans la filière fonderie ainsi qu'une section de BTS unique en France, le BTS Industries céramiques. Il héberge, par ailleurs, la plateforme technologique PROTO-CENTRE. Ses partenaires sont l'IUT de Bourges, le Lycée Professionnel de Saint Amand Montrond et le centre de transfert de technologies ICERMA de



Vierzon. C'est un espace d'échanges entre les entreprises et l'éducation nationale favorisant le transfert de technologie. PROTO-CENTRE développe principalement le prototypage dans le domaine des matériaux tendres et la fabrication rapide dans le domaine des matériaux métalliques appelée *Fonderie Express*.

Orienté davantage sur le tertiaire, le lycée Édouard Vaillant, qui a fusionné administrativement à la rentrée 2010 avec le lycée René Cassin, pour ne former qu'un seul établissement, propose des formations dans les domaines des services sociaux ainsi que dans la gestion et l'administration des entreprises.

Certains domaines de formation ne sont pas représentés sur le bassin de vie, notamment le bâtiment et travaux publics, l'agriculture, l'hôtellerie restauration ou encore l'alimentation. Toutefois, des formations dans ces domaines sont dispensées dans les lycées des bassins de vie voisins, notamment sur Bourges.

Au niveau post-baccalauréat, on recense sur le bassin de vie de Vierzon huit BTS comptant 222 étudiants et une section de diplôme d'état d'infirmier de 142 élèves. Il n'existe pas de formation universitaire sur Vierzon ; toutefois, les jeunes peuvent trouver à Bourges une offre de formations supérieures importante (près de 3 000 étudiants).

Enfin, si l'offre en apprentissage est très peu développée sur Vierzon, près de 300 jeunes du territoire préparent néanmoins des formations par la voie de l'apprentissage, dont 178 au sein d'entreprises locales.

**Des effectifs en diminution de plus de 10 % depuis 2009**

Tous niveaux confondus, les effectifs ont diminué de 246 jeunes entre 2009 et 2011 sur Vierzon. Les évolutions entre les niveaux de formation sont contrastées d'un niveau à l'autre. Concernant la baisse des effectifs de niveau CAP/BEP (- 145 jeunes), celle-ci résulte principalement de la mise en place d'un nouveau parcours de formation dans les lycées professionnels, qui ont vu disparaître les traditionnels BEP au profit de nouveaux baccalauréats professionnels en trois ans (au lieu de deux). Pour autant cette baisse devrait s'accompagner d'une hausse des effectifs en bac professionnel, puisque la réforme a provoqué cet effet de transfert de jeunes en formation en BEP vers ce nouveau Baccalauréat en 3 ans. on observe tout au plus un maintien des effectifs avec 7 jeunes en plus par rapport à 2009 et une forte baisse des effectifs en bac général et technologique (- 115).

**Une offre de formation continue évolutive**

En 2013, le Conseil Régional du Centre, au moyen du Programme Régional de Formation (PRF), propose 205 places de formation et 370 visas.

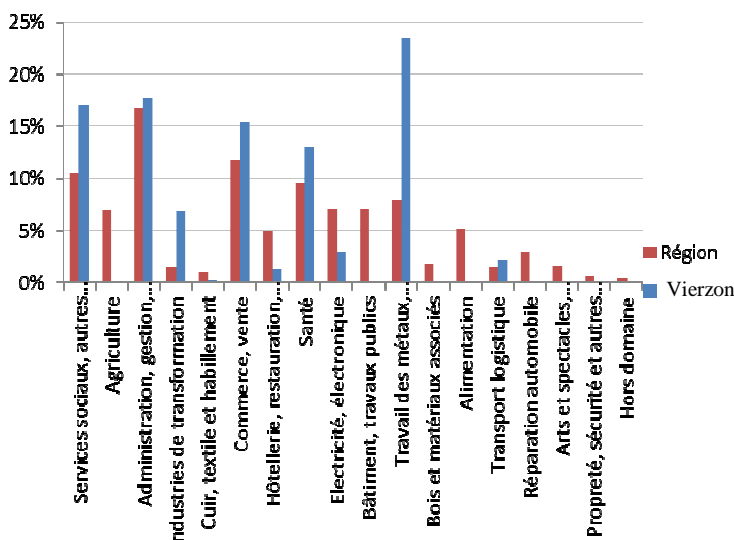
Le niveau des formations à destination des demandeurs d'emploi se décline majoritairement en 33 % de niveau V (titre professionnel, CAP), 28 % de niveau infra V et 27 % de multi-niveaux (en amont de la qualification). Le niveau IV (Bac) représente une faible part de ces formations, en raison du niveau des personnes sorties de formation initiale et désirant travailler dans le bassin.

Sur le territoire, les secteurs professionnels les plus représentés par les formations mises en place sont celui du sanitaire et social (21 % des formations),

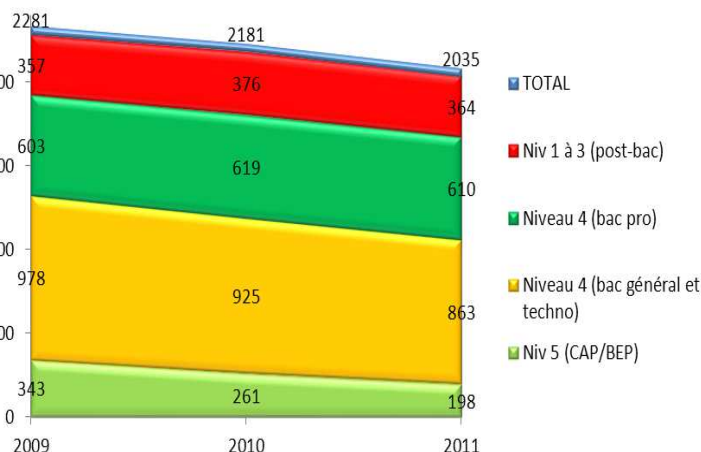
ceux de la métallurgie (14 %), du bâtiment et des travaux publics (14 %), puis l'hôtellerie et la restauration (8 %) et la vente (7%).

Le Lycée H. Brisson dispose de plateaux techniques permettant de former le public au regard des grandes tendances industrielles. Il intervient sur le champ de la formation initiale auprès des publics encore sous système scolaire, et sur le champ de la formation continue pour les demandeurs d'emploi. Pour satisfaire aux besoins de main d'œuvre très qualifiée, les formations des domaines de la simulation et des matériaux sont ouvertes. Ainsi, le lycée est spécialiste du prototypage rapide en Région Centre. Le Greta du Cher s'appuie largement sur le lycée

**Effectifs par domaine professionnel de formation dans le bassin de vie**



**Note de lecture :** Sont mesurés dans ce graphique la répartition des effectifs au sein des Lycées et des CFA (y compris les formations supérieures qui y sont dispensées). Pour illustrer les propos concernant la part des effectifs en formation dans le domaine de l'industrie, on peut tout particulièrement remarquer dans ce graphique la représentation très forte du domaine professionnel du « Travail des métaux », et celle du domaine « Industrie de transformation », tout à fait prééminente par rapport à la place qu'occupe ces domaines au niveau régional.



et utilise ses plateaux techniques. Les organismes de formation utilisent également, selon leurs besoins, les plateaux techniques des lycées E. Vaillant et Cassin, et Saint Joseph.

Depuis fin 2010, **une démarche de GPECT est portée par le Pays de Vierzon**. Dans le cadre d'une stratégie territoriale et d'une consolidation du partenariat, le plan d'actions se décline d'après les besoins repérés en termes de ressources humaines. Des projets sont en cours, telle une plateforme de formation afin de proposer des locaux mis à disposition d'organismes qui souhaiteront intervenir à Vierzon. Une autre opération vise l'accompagnement des entreprises souhaitant préparer le départ à la retraite de leurs sala-

riés. Par ailleurs, le club RH qui se réunit tous les deux mois traite des questions de qualification et de recrutement. On compte parmi les entreprises qui y participent : A.M.S., Arcom, Calibracrier, Confection Rousseau, CM.CO Levage, Honeywell, Nexans, Koyo, Solarmetex, Parket...

Le Nord du bassin (Salbris) est aussi concerné par **deux autres démarches de GPECT : celle portée par la Maison de l'emploi de Romorantin et celle sur les filières bois-énergie et construction portée par la Chambre des Métiers du Loir-et-Cher.**

## Une agriculture diversifiée avec cinq AOP et un potentiel forestier important

Forêt solognote au Nord, plaine céréalière au Sud, vallées de l'Arnon, de l'Yèvre, du Cher et paysage viticole, le bassin de Vierzon offre des paysages diamétralement opposés : d'un côté une activité forestière, des territoires de chasse et une économie qui fait bonne place aux espaces de détente et de loisirs, de l'autre une plaine berrichonne, plutôt tournée vers son centre de gravité, Bourges.

Les surfaces agricoles utiles sont plus petites que la moyenne régionale de 7 %.

L'agriculture du Vierzonnais trouve un supplément d'âme du côté de cinq Appellation d'Origine Protégée : deux productions locales, les vins de Quincy et de Reuilly, et pour la production de lait de chèvre, l'appartenance aux périmètres des Valençay et de Selles-sur-Cher et du Crotin de Chavignol.

Une quinzaine d'exploitations de la CUMA de la Vallée d'Arnon se sont fédérées pour produire et commercialiser :

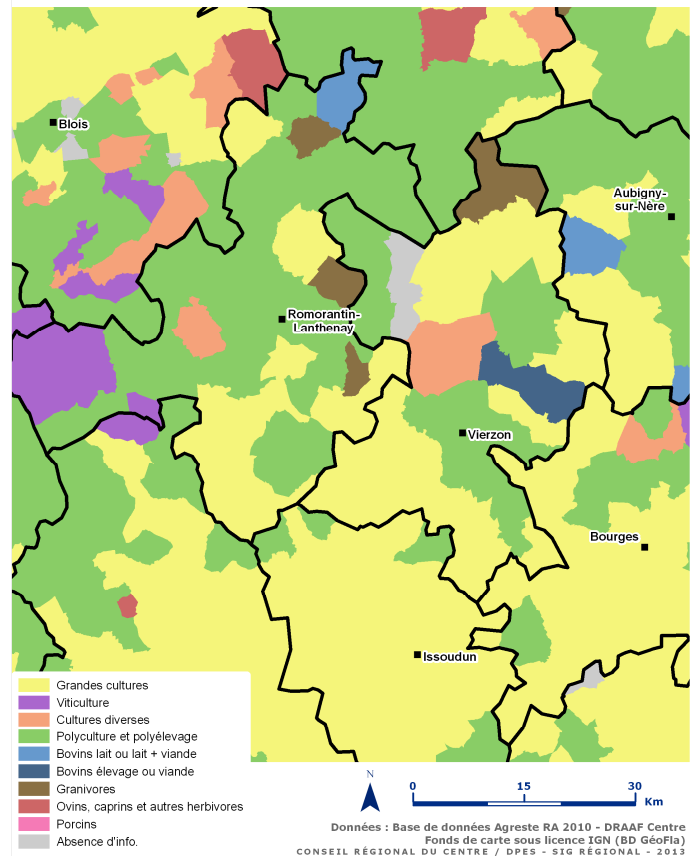
- des semences produites sous serres : plantes potagères (choux fleurs...)

- des semences de plein champ : betteraves et carottes.

Leur objectif est d'atteindre le haut de gamme et de garantir une qualité irréprochable.

Une charte forestière de territoire est mise en place, visant le développement de la forêt dans toute ses dimensions, économique (à travers la mobilisation des acteurs du bois), sociétale avec l'utilisation pour les loisirs et environnementale dans une approche éducative.

### Les orientations technicoéconomiques par commune en 2010 autour du bassin de vie de Vierzon



## Un bassin pouvant tirer profit de la proximité de la Sologne et du développement touristique attendu autour du projet de la Vallée du Cher et du Canal de Berry à Vélo

Sur le plan touristique, le bassin de vie de Vierzon ne constitue pas une destination en tant que telle : il se rattache à la destination **Berry** et, secondairement, à la **Sologne** et à la **Vallée du Cher**.

Le territoire demeure un **carrefour autoroutier** de premier ordre en région (à la croisée de l'A71, de l'A 85 et de l'A20), et voit ainsi passer des flux touristiques importants (dans les directions Est/Ouest et Nord/Sud).

Néanmoins, la ville de Vierzon présente un fort déficit d'image, lié à son passé industriel souvent préjudiciable aux activités touristiques (excepté la reconversion de l'ancienne usine de tracteurs Case en Centre de Congrès).

La majeure partie des activités touristiques se conçoivent ainsi en regard des destinations citées en introduction et revêtant une image davantage attrayante.

Il n'existe par ailleurs aucune promotion touristique d'ensemble sur ce territoire, assurée pour l'essentiel par les deux Comités Départementaux du Tourisme concernés, du Cher et de Loir-et-Cher.

Les principaux sites de visites du bassin de vie sont :

- Le **Pôle des Etoiles**, et **Aventure Parc** à **Nançay** : 26 192 visiteurs en 2011 ;
- Le Musée **Historimage** et la **Maison de l'Eau**, à **Neuvy-sur-Barangeon** : 10 577 visiteurs en 2011.

Viennent ensuite :

- La Halle des Métiers et du Grenier, à Brinay : 8 335 visiteurs en 2011 ;
- Le Musée des Fours Banaux, le Musée Laumônier de la Locomotive à vapeur, et les visites guidées de la ville, à Vierzon : 5 175 visiteurs en 2011 ;
- La Villa Quincy, à Quincy : 2 617 visiteurs en 2011 ;
- Le Musée de l'Ocre, à Saint-Georges-sur-la-Prée : 1 395 visiteurs en 2011.

Citons également :

- Le Musée de la Photo, à Graçay ;
- La galerie d'art Capazza, à Nançay.

Les autres attraits naturels et culturels du bassin de vie se rattachent à :

- La **Vallée du Cher** et la **Vallée de la Sauldre** (cette dernière au sein de la Sologne, un des cinq espaces régionaux pertinents identifiés dans la stratégie régionale de tourisme durable 2011-2015 pour le développement du tourisme de nature) ;
- La **Forêt domaniale de Vierzon** (massif de 5 298 hectares, comprenant le Sentier de la Salamandre, parcours écologique et sensoriel de découverte de 2 Km, né d'un partenariat avec l'Office National des Forêts, accessible à tous les publics) ;
- L'**AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée) **Quincy** (vin blanc cultivé sur 41 domaines, dont 5 ouverts au public, entre les communes de Quincy et de Brinay, sur la rive gauche du

Cher).

Les 4 Offices de Tourisme (OT) du bassin de vie ont accueilli 15 241 visiteurs aux guichets en 2010, l'**OT\*\*\* de Vierzon** représentant 55 % de cette clientèle.

**111 établissements peuvent accueillir 4 625 personnes.**

L'hôtellerie de plein air représente 65 % (2 991 lits) de cette capacité d'hébergement ; parmi les 9 structures du territoire, le **Domaine des Alicourts, à Pierrefitte-sur-Sauldre**, premier camping classé \*\*\*\*\* de la région, totalise 49 % (**1 470 lits**) de la capacité d'accueil de cette forme d'hébergement et représente un vecteur de qualité et majeur pour les retombées touristiques sur le bassin de vie.

Les autres campings sont répartis sur l'ensemble du bassin de vie, à Graçay, La Ferté-Imbault, Nançay, Neuvy-sur-Barangeon, Preuilly, Salbris, Thénieux et Vierzon.



L'hôtellerie (19 établissements) est concentrée à Vierzon, qui offre 60 % de la capacité d'accueil de cette forme d'hébergement sur le bassin de vie (624 lits sur 890 lits) ; Salbris constitue un pôle hôtelier secondaire (17 % de l'offre, avec 154 lits).

Le secteur du tourisme associatif et à vocation sociale est bien représenté sur le secteur, avec 4 établissements :

- Auberge de Jeunesse, à Vierzon (84 lits) ;
- Centre Régional Jeunesse et Sports, à Salbris (91 lits) ;
- Gîte Les Grands Moulins, à Graçay (58 lits) ;
- Village Vacances Domaine de La Sauldre, à La Ferté-Imbault (151 lits).

Les 62 gîtes et les 21 chambres d'hôtes du bassin de vie représentent respectivement 576 et 168 lits touristiques.

Ces meublés de tourisme, majoritairement situés au nord et au sud du territoire, le long de la Sauldre et du Cher, enregistrent de très faibles taux d'occupa-

tion (moyenne de 12 semaines de location par an, contre 15 semaines au plan départemental et 18 semaines au niveau régional).

De façon générale, l'offre d'hébergement touristique reste, à l'exception du Domaine des Alicourts (en Loir-et-Cher), de faible capacité et de moyenne gamme.

Ce **déficit qualitatif**, qui ne peut combler le déficit d'image persistant, est particulièrement observable dans l'hôtellerie, qui gagnerait à se remettre au niveau de l'attente des nouvelles clientèles, à l'occasion du classement obligatoire des établissements selon les nouvelles normes.

Le projet d'**itinéraire cyclable**, en site propre, le long du Cher canalisé et du canal de Berry et le développement d'une offre « Sologne à Vélo » constituent une opportunité pour le bassin de vie de Vierzon.

L'aménagement de cet itiné-

raire favorisera le lien entre les communes rurales et urbaines du bassin de vie, et les déplacements quotidiens, de loisirs et touristiques.

L'ouverture de la section reliant Vierzon à Bourges peut constituer une première vitrine touristique du « **Canal de Berry à Vélo** », en reliant deux pôles urbains majeurs, accessibles par le train qui démultipliera les usages, par les habitants et les touristes.

L'**oenotourisme**, autour de l'AOC Quincy et de la Villa Quincy pourrait être renforcé, en lien :

- avec les autres professionnels et activités touristiques du bassin de vie pouvant être concernés : restaurants gastronomiques, séminaires d'entreprises et tourisme d'affaires à partir notamment du Centre de Congrès, au cœur de la ville de Vierzon (2 auditoriums de 376 et 233 places), et du Pôle d'Activités Tertiaires et Touristiques (anciennement Maison de Pays de Vierzon), à proximité des

sorties des autoroutes A 20 et A 71 (ces deux établissements sont membres du Club Destinations Séminaires, animé par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire) ;

- avec une autre AOC voisine (Reuilly) ou stratégique (Sancerre), pour l'enrichissement de l'offre locale ou le développement de la renommée du vignoble, en partenariat avec le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre (BIVC), ou en se portant candidat, avec ces partenaires, au label national Vignobles et Découvertes.

Enfin, le bassin de vie peut tirer parti des efforts de campagnes de communication et de promotion de l'ensemble des départements du Cher et de l'Indre, menés ces dernières années, sous la dénomination « **Berry Province** ».

#### **PRIORITE DU SRADDT : UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE PORTEUSE D'EMPLOIS**

### **Les enjeux à l'échelle du bassin de vie**

#### **► La préservation d'un tissu industriel aux savoir faire variés et la diversification du tissu économique pour réduire la fragilité du bassin de vie face aux mutations économiques**

- en assurant l'ancrage des filières existantes (caoutchouc-plastique, métallurgie, mécanique, matériels de transports, armement, sous-traitance automobile...)
- en amplifiant les synergies entre les entreprises à travers des dynamiques de réseau (PICF, AGHIR, ICERMA, pôles de compétitivité...) et de coopération, notamment dans le cadre de démarches d'innovation
- par le développement des services à la personne et des activités de l'économie sociale et solidaire
- en mettant en avant la position stratégique du bassin de vie en termes d'infrastructures pour des projets d'entreprises

#### **► Une meilleure adaptation de l'offre de formation pour une meilleure adéquation entre les compétences des actifs du bassin de vie et les besoins des entreprises**

- une meilleure prise en compte des évolutions des besoins des entreprises tout en répondant aux besoins du public
- l'attractivité dans des secteurs déficitaires d'embauches, faute d'une image positive
- l'identification des besoins en compétences du secteur tertiaire et plus particulièrement des services à la personne qui peut offrir des gisements d'emplois potentiels

#### **► Une meilleure valorisation des ressources territoriales, supports de développement pour le bassin de vie**

- par la valorisation de la filière bois énergie et construction sous exploitée
- en pérennisant une agriculture diversifiée qui s'appuie sur les productions de qualité (5 AOP dont 2 caprines et 3 viticoles) et des filières de production notamment semences potagères, horticulture
- par l'aménagement, la promotion de l'itinéraire cyclable du Canal de Berry complété par une offre « la Sologne à vélo » et le développement de services touristiques associés
- par la mise en synergie des activités de loisirs, de visites émergentes (oenotourisme...), et d'itinérance (randonnées pédestres et équestres...) et l'articulation de l'offre touristique avec celle des bassins limitrophes (Bourges, Romorantin-Lanthenay, Aubigny-sur-Nère...)

### III. PRIORITE DU SRADDT : DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ORGANISES EN RESEAU

Le bassin de Vierzon est un territoire rural, caractérisé par la forêt solognote au Nord et très bien desservi par les infrastructures autoroutières (A85, A71, A20). Ces atouts, en plus de la proximité de l'agglomération berruyère, n'ont cependant pas permis d'enrayer la décroissance démographique du bassin. Pour relever le défi de l'attractivité, les acteurs locaux se sont engagés dans plusieurs stratégies territoriales : le pays Grande Sologne situé au Nord du bassin à travers son agenda21 et sa charte de développement, le Pays de Vierzon localisé au Sud du bassin à travers sa charte de développement, et le Pays Sancerre-Sologne situé à l'Est à travers sa charte de développement également. La ville de Vierzon s'est engagée récemment dans l'élaboration de son Agenda 21.

#### Un territoire plutôt bien maillé en équipements et services

Au sein du bassin de vie, Vierzon (27 000 habitants, soit 46% de la population du territoire) constitue un **pôle de service supérieur**. Elle offre un niveau d'équipement relativement complet avec 33 équipements de gamme supérieure sur 35<sup>4</sup> et 30 équipements intermédiaires sur 31. Parmi les grands équipements de la ville, on peut citer entre autres : le centre des congrès, le centre hospitalier, le cinéma, la médiathèque, le théâtre...

Le bassin compte **un seul pôle intermédiaire** : Salbris, situé au Nord du territoire, qui offre 26 équipements de gamme intermédiaire sur 31. Le maillage du territoire se complète par **12 pôles de proximité répartis de manière équilibrée sur le bassin**.

#### Un tissu de commerces relativement satisfaisant

Globalement, le niveau d'équipements commerciaux de proximité est satisfaisant. A titre d'exemple, 20 épiceries et superettes sont implantées sur le territoire, permettant à 73% de la population de bénéficier dans leur commune de résidence de cet équipement (contre 66% en région). 88% des habitants disposent d'une boulangerie dans leur commune (contre 83% en région).

La ville de Vierzon s'est engagée dans plusieurs aménagements pour renforcer son attractivité et son rayonnement commercial :

- la création de la zone commerciale l'Orée de Sologne située au Nord de Vierzon, qui accueille désormais une trentaine d'enseignes de prêt-à-porter. Cette zone a été créée notamment pour limiter l'évasion commerciale vers Bourges ou Orléans.

- la requalification de son centre-ville par concession d'aménagement : développement du commerce en centre ville, réaménagement des es-

paces publics, lutte contre l'habitat indigne.... L'objectif est de redynamiser le centre-ville dans sa totalité en repensant ses différentes fonctions (espaces urbains, mode de déplacements, commerces...).

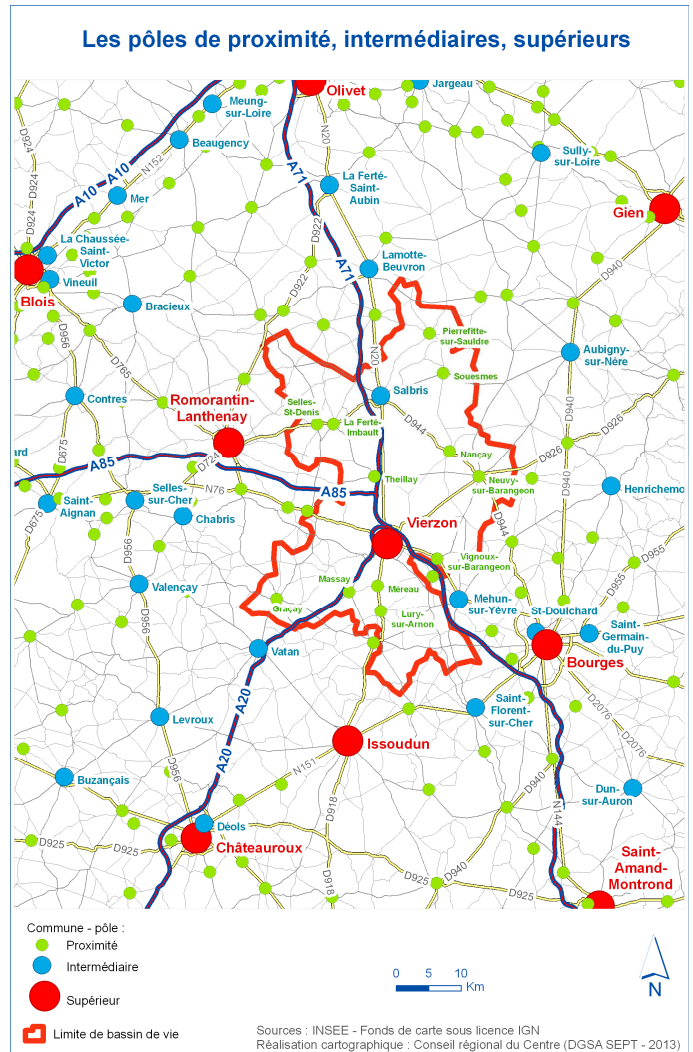
#### Une offre de services à la petite enfance réduite, et une couverture des équipements pour personnes âgées convenable

Quel que soit le mode de garde, l'offre en places d'accueil pour les enfants entre 0 et 6 ans (3,2 enfants pour une place d'accueil) est inférieure à la moyenne régionale de 2,8 et le Nord-Est s'avère être particulièrement déficitaire.

En ce qui concerne les personnes âgées, le niveau d'équipement du territoire est comparable à celui de la région. 9 structures d'hébergement sont implantées sur le territoire, soit une densité de 1,5 équipements pour 10 000 habitants (1,6 au niveau régional). Le taux de couverture est satisfaisant puisque 68% de la population bénéficie d'une structure d'hébergement dans leur commune contre 60% au niveau régional.

#### Une offre culturelle d'un niveau correct

La commune de Vierzon accueille plusieurs équipements culturels qui participent au rayonnement de la ville. Le Centre de Congrès de Vierzon, offre un hall d'accueil de 550 m<sup>2</sup>, 4 salles de séminaires et 2 auditoriums. Le théâtre Mac-Nab, classé « scène régionale » situé à Vierzon, propose une programmation éclectique tout au long de l'année et fait office de résidence d'artistes. Un « Musée de l'histoire industrielle et ouvrière » pourrait voir le jour à l'horizon 2015-2016 à Vierzon. Il exposerait notamment les objets en verre et porcelaine créés par les ouvriers de Vierzon. Cette collection est labellisée Musée de France. Elle sera présentée dans le local de l'office de tourisme, la grande nef du B3 de l'ex-Société Française étant réservée au machinisme agricole. L'offre culturelle se complète par le conservatoire de



musique qui fait actuellement l'objet d'importants travaux de rénovation. Le territoire dispose également d'un cinéma à Vierzon.

En termes d'animation culturelle, les « Estivales du Canal » présentent chaque été une vingtaine de spectacles dans le jardin de l'Abbaye, à Vierzon. En 2012, ce festival a accueilli plus de 25 000 spectateurs. Vierzon organise également la Biennale du cirque, de renommée nationale.

Sur le plan des loisirs et des divertissements, le National Palace Cabaret contribue à diversifier l'offre touristique à Vierzon.

#### Des équipements sportifs relativement peu nombreux

La part des équipements structurants du territoire (30,4%) est inférieure à la moyenne régionale (33%). Parmi ces derniers, citons le nouveau stade de Brouhot à Vierzon, la piscine Charles-Moreira qui a fait l'objet d'importants travaux de rénovation, le circuit international de karting de Sologne (Salbris). Un bowling devrait également ouvrir à Vierzon fin 2014. Des rencontres sportives d'envergure sont également organisées : les finales régionales de rugby, Vierzon : ville étape du Trophée d'or féminin en cyclisme...

<sup>4</sup> NOTE : Définition INSEE.

L'INSEE définit les pôles de services (supérieurs, intermédiaires, proximité) en se référant à la nomenclature de la Base Permanente des Equipements. Une commune est considérée comme pôle de service si elle concentre au moins la moitié des équipements de la gamme.

Ainsi, la gamme de proximité comporte 29 équipements (services et commerces) nécessaires à la vie quotidienne : épicerie, bureau de poste, école maternelle... La gamme intermédiaire comporte 31 équipements : supermarché, gendarmerie, collège, etc...

La gamme supérieure comporte 35 équipements : hypermarché, lycée, maternité...

## Un territoire sous-équipé en matière d'offre de soins de proximité

En 2012, 22 % des habitants du bassin de Vierzon résident dans une commune ne disposant pas de médecin généraliste libéral (24,4 % au niveau régional). Quant à la densité médicale (6,9 médecins pour 10 000 habitants), elle est inférieure à celle de la région, elle-même inférieure à celle de la France métropolitaine (8,1 pour 10 000 habitants en région Centre, et 9,3 pour 10 000 en France métropolitaine. Source : ARS Centre, 2012 ; champs : médecins généralistes hors remplaçants).

Les professionnels de santé sont majoritairement installés à Vierzon qui compte 24 médecins généralistes libéraux (sur les 40 recensés sur le territoire). Les autres médecins sont établis dans les pôles relais de Salbris, Graçay, Selles-Saint-Denis, Theillay... Mais le faible nombre de médecins dans ces communes pose la question de leur renouvellement dès lors que ces derniers seront en âge de prendre leur retraite.

En termes de structures, le territoire dispose du centre hospitalier de Vierzon d'une capacité de 480 places. Le centre accueille égale-

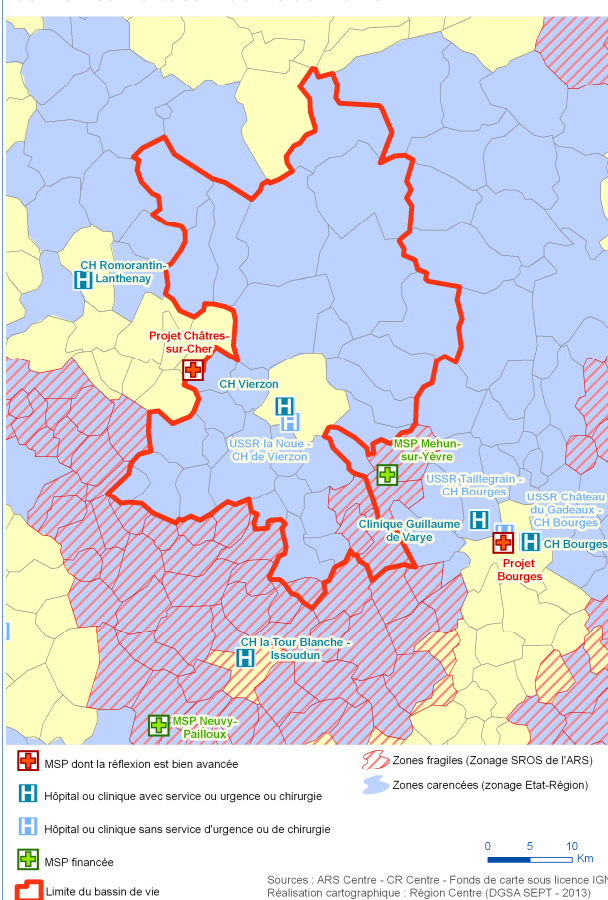
ment une structure d'accueil pour les personnes âgées, la Maison de la Noue, d'une capacité de 240 places.

L'ensemble du territoire, hormis Vierzon, est situé en zone carencée selon le zonage Etat-Région. Ce périmètre correspond à des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons de santé, des pôles de santé et des centres de santé.

Le Contrat Local de Santé du Pays de Vierzon a été signé en 2012 par dix partenaires (Etat, Région, Département, syndicat mixte du Pays de Vierzon, centre hospitalier de Vierzon...). Il prévoit notamment la création d'un centre de santé municipal à Vierzon qui devrait accueillir des médecins, infirmières et un masseur kinésithérapeute.

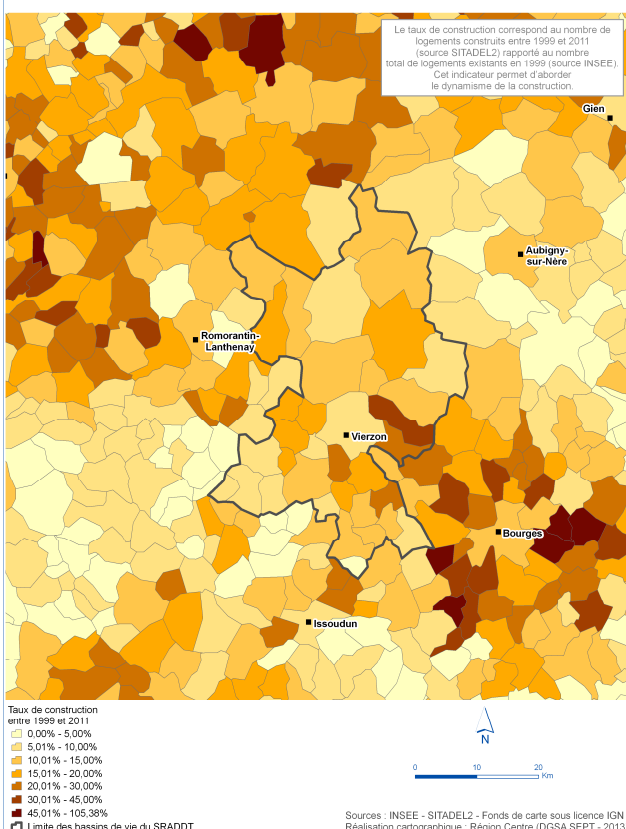
Un projet de maison de santé pluridisciplinaire est en cours de réflexion sur Châtre-sur-Cher. Sur la commune de Mehun-sur-Yèvre à l'Est, dans le bassin de Bourges, une maison de santé est financée.

Les zones les plus carencées en matière de santé et les MSP sur le bassin de vie de Vierzon



## Un parc de logements encore ancien et une progression élevée de la vacance

Taux de construction par commune entre 1999 et 2011 sur le bassin de vie de Vierzon



En 2011, le bassin de vie de Vierzon compte 34 655 logements, ce qui représente 2,5% du parc de logements de la région. La croissance du parc de logements est inférieure à celle de la région, (+4,4% entre 2001 et 2011 contre +8,6% en région). Le bassin compte 13% de logements sociaux<sup>1</sup>.

### Une croissance du nombre de résidences secondaires supérieure à celle des résidences principales

8,3% des logements du parc du territoire sont des résidences secondaires, un taux légèrement supérieur à celui de la région (7,1%). La part des résidences secondaires est plus importante dans les communes situées au Nord du bassin de vie. Entre 2001 et 2011, le nombre de résidences secondaires a progressé de +3,9% (soit +110 logements), alors qu'en région il diminue de -4,4%. Sur la même période, le nombre de résidences principales, n'a augmenté que de +1,7% (contre +8,8% en région), soit une hausse de 467 logements. Il s'agit du taux de

croissance le plus faible de la région.

### Une forte progression des logements vacants

En 2011, le taux de vacance de plus d'un an (8,6%) est nettement plus élevé qu'en région (5,2%). Sur ces dix dernières années, le nombre de logements vacants a fortement augmenté : +25,9% entre 2001 et 2011 contre +11% en région. Il est ainsi passé de 2 374 logements en 2001 à 2 990 en 2011 (soit +616 logements). A elle seule, la commune de Vierzon compte 1 670 logements vacants depuis plus d'un an (soit 10% de son parc), et leur nombre a progressé de 19% entre 2001 et 2011.

### Une forte proportion de logements individuels

La part des logements individuels (77%) est plus élevée qu'en région (72 %). Leur nombre a augmenté de + 7,5% entre 2001 et 2011 (soit + 1850 logements), un taux inférieur à celui de la région (9,8%). A l'inverse, les logements collectifs ont diminué fortement de -4,5% entre 2001 et 2011 (soit - 380

1 Sources : Répertoire du Logement Social Locatif (RPLS) 2012 / Filocom 2011 (résidences principales).



logements), alors qu'en région leur nombre a progressé de +5,6% sur la même période. **Depuis 2008, la ville de Vierzon est engagée dans un Programme de Rénovation Urbaine (PRU)**, qui œuvre pour la rénovation des quartiers Colombier et Henri Sellier.

### Une dynamique de construction neuve modérée, mais plus forte en milieu périurbain

Entre 1999 et 2011, le nombre de mises en chantier des logements dans le bassin de Vierzon est d'environ 233 logements/an. Avec un taux de construction de 9,3%, le bassin se situe nettement en dessous de la moyenne régionale (13,3%) en termes de dynamique de construction. Parmi les logements construits ces dix dernières années, les logements individuels dominent à 84 % le marché de la construction neuve (contre 72% en région). Les constructions sont plus nom-

breuses en périphérie Est de Vierzon.

### Une grande proportion de logements individuels très anciens (avant 1948)

70% des logements du territoire, soit 24 210 logements ont été construits avant 1975, date de la première réglementation thermique. Ce taux est bien supérieur à la moyenne régionale (62%). Les logements individuels construits avant 1948 représentent plus de la moitié des logements construits avant 1975.

**La Ville de Vierzon est retenue pour le Programme National de requalification des quartiers anciens dégradés** qui permettra de réhabiliter les logements vacants, et de lutter contre la précarité énergétique.

**Une concentration des logements sociaux sur Vierzon et Salbris, avec des situations différenciées en termes de vacance et de pression**

En 2012, le bassin de vie de Vierzon compte 3 490 logements sociaux de type HLM, soit 1,9% du parc de logement social de la région (source : enquête RPLS). Avec 2 200 logements sociaux, la ville de Vierzon concentre 63% des logements sociaux du territoire. La commune de Salbris comporte quant à elle 730 logements sociaux, soit 20% des logements du bassin.

Globalement au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la vacance des logements sociaux du bassin (8,1%) est plus élevée qu'en région (4,9%). Salbris enregistre le plus grand nombre de logements sociaux vacants (soit 21% de son parc social). A l'inverse, Vierzon compte une part de vacance faible (4,8%). La mobilité des personnes résidant dans un logement social est comparable à celle de la région Centre. Ainsi, en 2011, 12,5% des logements sociaux du bassin ont fait l'objet d'un emménagement.

La pression de la demande des logements HLM (mesurée par le ratio entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions) est légèrement plus faible qu'en région, avec un ratio de 1,53 contre 1,86 en région en 2010. Néanmoins Vierzon témoignait en 2010 d'une forte pression avec deux fois plus de demandes en instance que d'attribution, contrairement à Salbris (ratio = 0,4)

### Plus de la moitié des logements sociaux ont des performances énergétiques faibles

En 2010, 55% des logements sociaux ont une classe énergétique E, F ou G (contre 43% en région). Ces logements sont très énergivores, et fragilisent les populations aux plus faibles revenus.

## Une richesse patrimoniale entre Sologne, Vallée du Cher et Champagne berrichonne

Le bassin de vie de Vierzon, trait d'union entre la Sologne, la Vallée du Cher et la Champagne Berrichonne, est composé de milieux ouverts agricoles, avec un secteur bocager encore fonctionnel par endroit, et la vaste forêt de Sologne au Nord de Vierzon. Ce territoire est également très bien irrigué, au Nord par la Sauldre, au Sud par les affluents du Cher que sont l'Yèvre et l'Arnon et est concerné par quatre SAGE.

Le territoire se caractérise par deux continuités écologiques : un continuum aquatique et humide formé par l'ensemble des vallées, de nombreux étangs et zones tourbeuses, et un continuum forestier avec la présence d'importants massifs boisés : Sologne, forêt de Bouran, bois de font Moreau.

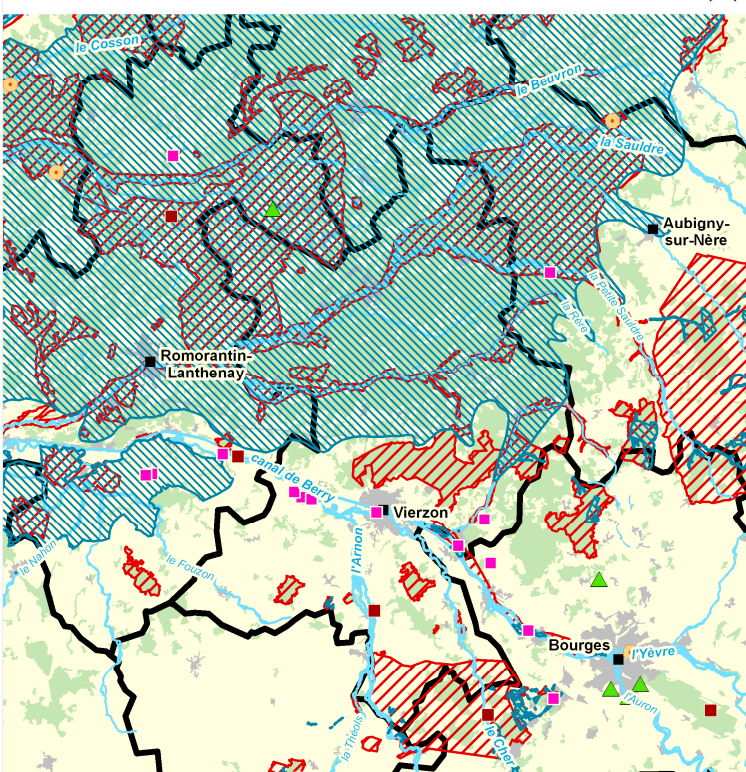
Sont reconnus de nombreux espaces naturels, au titre de Natura 2000, et de l'inventaire ZNIEFF. Les communes situées dans le périmètre Nature 2000 « Sologne » sont intégrées à l'élaboration de la trame verte et bleue portées par la Région.

La vallée de l'Arnon comporte une ripisylve favorable à la biodiversité, celle de l'Yèvre est remarquable pour sa richesse en oiseaux, comme le Râle des Genêts, les Busards... Quant au Cher, ses méandres en aval de Vierzon au milieu de prairies humides constitue un secteur de grand intérêt.

A noter plusieurs sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, dont notamment le site de l'île Marie au cœur de Vierzon, support de nombreuses animations chaque année.

Le risque inondation concerne notamment les vallées du Cher, de l'Arnon et de la Sauldre, avec des enjeux humains et économiques importants : se trouvent notamment en zone inondable une grande partie de Vierzon, Salbris, des hameaux à Méry-sur-Cher, Preuilly, St-Georges-sur-la-Prée, Thénieux... de nombreux établissements commerciaux et industriels à Vierzon, dont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, des écoles, campings et équipements sportifs...

### Les espaces protégés dans le Bassin de Vie de Vierzon



- Site classé (Loi 1930)
  - Site inscrit (Loi 1930)
  - Espace du Conservatoire d'espaces nat.
  - ▲ Arrêté de protection de biotope
  - Réserve naturelle nationale
  - ★ Réserve naturelle régionale
  - Zones natura 2000
  - Espaces naturels reconnus (znief, zico, ramsar)
  - Bassin de vie du SRADDT
- 0 5 10 Km
- Données : DREAL Centre - CR Centre - Corine Land Cover 2006  
Fonds de carte sous licence IGN (BD Cartho)  
CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE / DPES - SIG RÉGIONAL - 2013

## Le bâtiment résidentiel et le transport de voyageurs : principaux secteurs à l'origine des émissions de gaz à effet de serre

La consommation totale annuelle d'énergie finale sur le bassin de vie de Vierzon est de 1,5 TWh (moins de 2% de la consommation régionale pour 2,3% de la population régionale)

Les deux secteurs les plus consommateurs d'énergie sont le bâtiment avec presque 0,8 TWh (répartis à presque 75% pour le résidentiel et 25% pour le tertiaire) et plus de 0,3 TWh le transport de voyageurs.

Le secteur du bâtiment représente 51% des consommations sur le bassin de vie de Vierzon contre 46% au niveau régional. Le second secteur le plus consommateur, le transport des voyageurs, représente quant à lui 23% des consommations contre 20% au niveau régional.

En termes d'émissions de Gaz à Effet de Serre, le bâtiment résidentiel émet 25% des émissions globales, contre 20% au niveau régional. Le transport de voyageurs émet quant à lui égale-

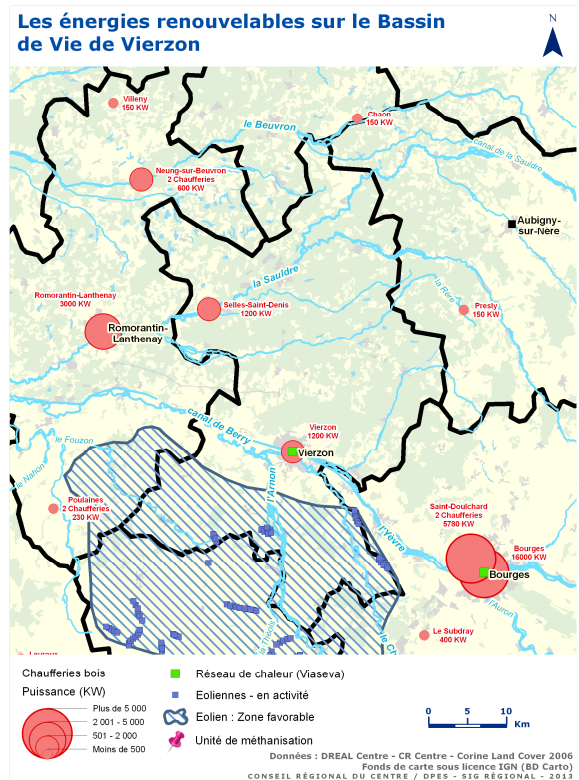
ment un peu plus que la moyenne régionale (23% contre 18%).

Deux chaufferies bois de plus de 1 MW sont recensées sur le bassin de vie dont une alimentant l'hôpital de Vierzon.

Le potentiel de géothermie sur nappes est faible (niveau 3 sur une échelle de 8 si l'on compare l'ensemble des bassins de vie de la région) et il est faible également pour la géothermie sur sonde (2 sur échelle de 5). Une étude locale plus précise permet d'affiner ce potentiel qui peut être plus important localement.

Un potentiel est identifié en géothermie profonde pour l'aquifère du Trias qui permettrait d'alimenter un réseau de chaleur. Il existe à l'heure actuelle à Vierzon un réseau de chaleur alimenté par des énergies fossiles.

Le bassin de vie dispose de plusieurs parcs éoliens au sud, zone considérée comme une zone favorable au développement de l'éolien.



### PRIORITE DU SRADDT : DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ORGANISÉS EN RÉSEAU

#### Les enjeux à l'échelle du bassin de vie

##### ► Le renforcement de l'attractivité et du rayonnement de Vierzon, le maintien d'un maillage équilibré prenant appui sur Salbris et les autres pôles de proximité

- en repensant les fonctions urbaines de Vierzon : qualification des espaces publics, redynamisation des commerces, adaptation du parc de logements et amélioration de la performance énergétique
- en réinvestissant plus fortement le tissu urbain existant notamment à Vierzon (requalification des friches, intégration des principes de l'urbanisme durable)
- par la requalification des quartiers d'habitat dégradé en centre-ville de Vierzon et des quartiers d'habitat social à Vierzon (achèvement PRU) et à Salbris
- par le renforcement de l'offre de services :
  - liés à la petite enfance dans les pôles d'appui assurant un maillage équilibré
  - de santé adossée notamment au centre hospitalier
  - spécialisés pour l'accueil des personnes âgées

##### ► L'inscription du bassin de vie dans une dynamique de réseau à différentes échelles territoriales

- en développant la coopération entre les pôles de Salbris, Romorantin et Vierzon et entre Vierzon, Châteauroux et Bourges
- en renforçant l'ingénierie des pôles constituant l'armature urbaine du bassin par le développement d'une offre d'ingénierie territoriale mutualisée

##### ► La préservation du patrimoine naturel

- en maintenant des principales continuités écologiques entre les principaux réservoirs de biodiversité et notamment des deux continuums aquatique et humide (les vallées, étangs et prairies humides...) et forestiers (massifs boisés de la Sologne, forêt de Bouran...)
- par une vigilance accrue sur la problématique des espèces envahissantes (grenouille taureau, jussie...) pouvant occasionner des perturbations importantes sur le fonctionnement des milieux naturels
- en prenant en compte le risque d'inondation dans les vallées du Cher, de l'Arnon, de l'Yèvre et de la Sauldre

##### ► La réduction des émissions de gaz à effet de serre

- par la rénovation énergétique de l'habitat résidentiel et l'amélioration du recours aux transports collectifs,
- par le développement des potentialités d'énergie renouvelable (déploiement de réseaux de chaleurs, éolien...)



## IV. PRIORITE DU SRADDT : UNE MOBILITE ET UNE ACCESSIBILITE FAVORISEES

### Un carrefour d'infrastructures nationales

Le bassin de vie de Vierzon se situe à un carrefour autoroutier stratégique – avec l'A20 (Orléans-Limoges), l'A71 (Orléans-Clermont-Ferrand) et l'A85 (Vierzon-Tours) – qui garantit une accessibilité rapide du territoire en voiture<sup>1</sup>.

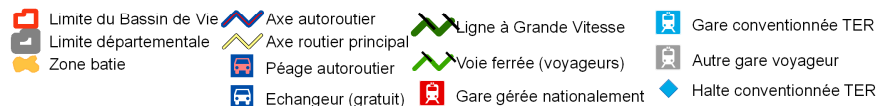
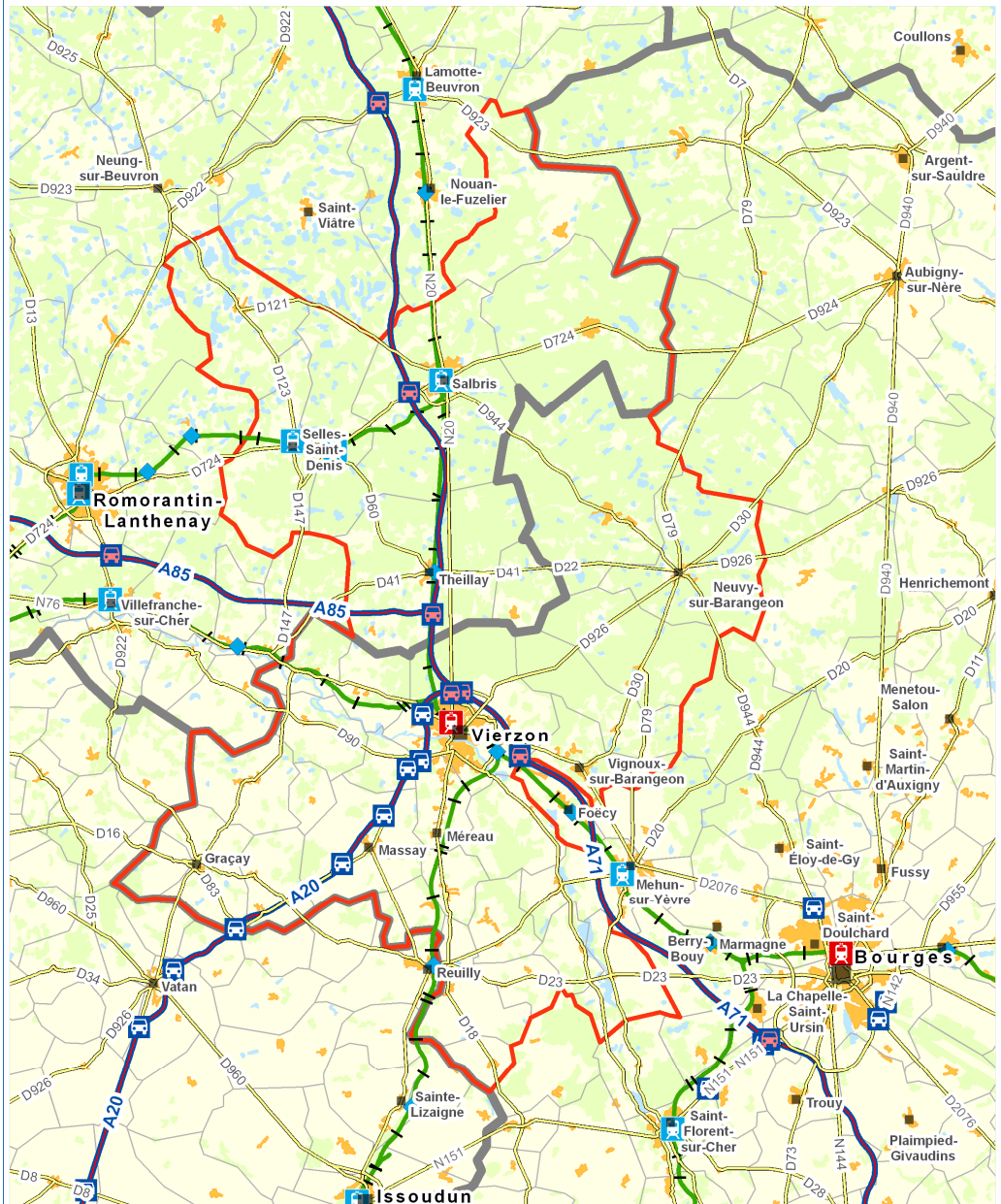
Deux axes ferroviaires majeurs se croisent à Vierzon, à savoir Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) et Centre-Europe-Atlantique (Nantes-Lyon). Sur le bassin, le POLT dessert les gares de Salbris, Theillay, Vierzon, et la ligne Nantes-Lyon celles de Vierzon et Vierzon Forges. L'électrification complète de l'axe Nantes-Lyon devrait être achevée dans les années à venir ; elle est déjà opérationnelle sur le territoire régional depuis 2011. Le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon, dont le tracé n'est pas encore défini, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives en termes de destinations et de temps de parcours.

La ligne ferroviaire dénommée le « Blanc-Argent » complète ce maillage ferroviaire, à une échelle plus locale. Elle est caractéristique de par son profil, à savoir une voie métrique, et du fait de sa desserte rurale. Elle a fait l'objet de travaux de rénovation importants en 2012 afin de garantir le maintien du service. Les gares sont situées à Salbris, la Ferté-Imbault, Selles-Saint-Denis et Loreux.

Une liaison TER est assurée par autocar entre Romorantin et Vierzon.

Des lignes régulières départementales Lignes 18 (Réseau de transports départemental du Cher) et TLC (transports du Loir-et-Cher) permettent de rejoindre Bourges, Vatan et Blois. Elles sont complétées par du transport à la demande (TAD). 19 services du réseau Lignes 18 ont fait l'objet en 2012 d'une harmonisation de leurs horaires avec les passages des TER en gare de Vierzon. Sur le territoire de Vierzon, le réseau communal le Vib' propose

### Les principales infrastructures situées sur le bassin de vie de Vierzon



Sources : Fonds de carte sous licence TomTom et IGN  
Réalisation cartographique : Conseil régional du Centre (DGSA SEPT - 2013)

0 5 10 Km

trois lignes régulières et cinq lignes scolaires, également complétées par du TAD.

Vierzon constitue également un carrefour de la desserte fret berrichonne où transitent les céréales depuis Nevers, Issoudun et la vallée du Cher. Cette position stratégique pourrait être un atout pour une plateforme logistique.

Dans le cadre de son projet de requalification du centre-ville, Vierzon a élaboré un plan local de déplacements en vue de réorganiser la circulation et de rééquilibrer les espaces publics en faveur des modes doux.

1. En 2009, la portion de l'A71 entre Orléans et Vierzon enregistre plus de 25 000 véhicules par jour. La portion de l'A71 entre Vierzon et Bourges est plus faiblement fréquentée (22 200 véhicules par jour). L'A20 enregistre moins de véhicules que la portion Vierzon-Bourges de l'A71 (20 120 véhicules par jour au niveau de l'échangeur de Graçay). Quant à l'autoroute A85, elle est nettement moins fréquentée (11 900 véhicules par jour entre les échangeurs de Theillay et Romorantin).



## Un déséquilibre des migrations domicile-travail lié notamment à l'attractivité de l'agglomération berruyère

En 2009, 70 % des actifs résidant sur le bassin de vie de Vierzon travaillent au sein même de ce territoire (soit 15 245 actifs). Ces flux internes sont principalement polarisés par la commune de Vierzon qui attire 9 110 actifs du territoire (soit 60% des actifs résidents). En termes de mode de déplacement, 76% des actifs résidents utilisent leur voiture quotidiennement pour se rendre à leur travail.

S'agissant des flux externes, 6 610 actifs résidents vont travailler hors du bassin de vie de Vierzon et 4 260 actifs extérieurs viennent y travailler. **Le bassin de Vierzon est donc marqué par un déséquilibre des migrations domicile-travail** : les sorties d'actifs sont 1,5 fois plus nombreuses que les entrées. Ainsi, le solde déficitaire des entrants-sortants s'élève à - 2 340 actifs en 2009.

Cette situation s'explique principalement par l'attractivité exercée par l'agglomération de Bourges. On compte en effet 3 155 sortants vers le bassin berruyer contre seulement 1 840 entrants, soit 2 fois plus de sortants que d'entrants. **Les échanges sont également fortement déficitaires avec le bassin d'Orléans** où on compte 960 sortants contre seulement 330 entrants, soit près de 3 fois plus de sorties que d'entrées. On recense également 410 actifs sortants vers le bassin d'Issoudun contre 380 entrants (soit un rapport de 1,1) et 190 actifs sortants vers le bassin de Châteauroux contre 96 entrants (soit un rapport de 1,9). **Les échanges sont également déficitaires avec le bassin de Blois** (130 sortants contre 40 entrants) et hors région avec l'Ile-de-France (320 sortants contre 20 entrants).

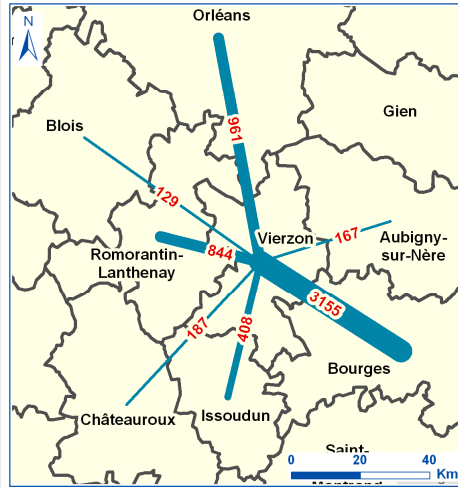
En revanche, les échanges sont légèrement positifs avec le bassin de Romorantin (844 sortants contre 965 entrants) et celui d'Aubigny (167 sortants contre 198 entrants).

La part des résidents ayant un emploi hors du bassin de vie de Vierzon est de 30 % (graphique 1). Ces actifs vont principalement travailler dans les bassins de Bourges (3 155 soit 14% des actifs résidents), d'Orléans (960 soit 4% des actifs résidents), et de Romorantin (844 soit 4% des actifs).

22% des emplois du bassin sont occupés par des actifs non résidents (graphique 2). Ces actifs résident principalement dans les bassins de Bourges (1 840 soit 9% des actifs travaillant dans le bassin), de Romorantin (965 soit 5% des actifs), et d'Issoudun (380 soit 1,9% des actifs).

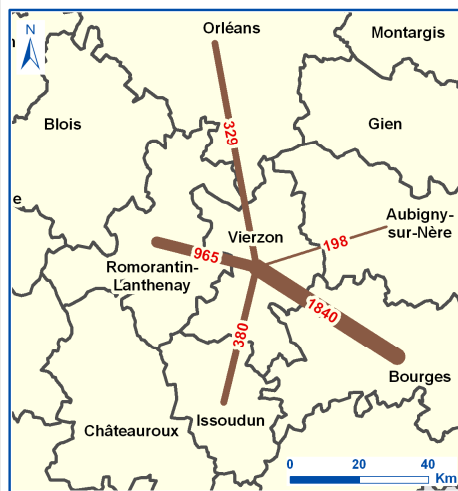
### Les principales migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant le bassin de vie de Vierzon en 2009

Migrations par bassins de vie en région Centre (Les migrations hors région ne sont pas représentées)



Les sorties : Migrations des actifs depuis le bassin de vie de Vierzon

Nombre d'actifs ayant un emploi hors du BV de Vierzon



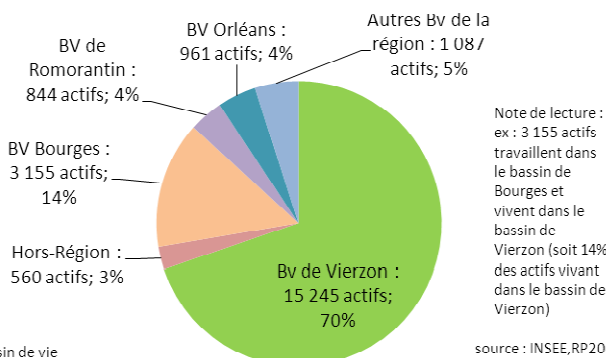
Les entrées : Migrations des actifs vers le bassin de vie de Vierzon

Nombre d'actifs ayant un emploi sur le BV de Vierzon



Source : INSEE RP2009 - Fond de carte sous licence IGN  
Réalisation : Conseil régional du Centre 2013

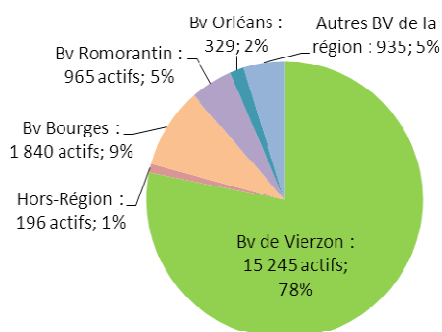
Graphique 1 : Lieu de travail des actifs vivant dans le bassin de vie de Vierzon



Note de lecture : ex : 3 155 actifs travaillent dans le bassin de Bourges et vivent dans le bassin de Vierzon (soit 14% des actifs vivant dans le bassin de Vierzon)

source : INSEE, RP2009

Graphique 2 : Lieux de résidence des actifs qui travaillent dans le bassin de vie de Vierzon



Note de lecture : ex : 1 840 actifs habitent dans le bassin de Bourges et travaillent dans le bassin de vie de Vierzon (soit 9% des actifs travaillant dans le bassin de Vierzon)

source : INSEE, RP2009

## Infrastructures numériques : un partage entre initiative privée et initiative publique

En matière de communications électroniques, le bassin de vie de Vierzon est desservi en haut débit par l'opérateur historique et par le réseau d'initiative publique Atout 18 porté par le Conseil général du Cher. La majorité des sous-répartiteurs sont dégroupés (109 sur 163 au niveau départemental).

Dans le cadre du très haut débit, le Conseil général du Cher a coordonné, en lien avec les acteurs publics et privés, la réalisation du schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDAN). Validé en 2012, le SDAN fixe les orientations pour les prochaines années pour le déploiement de réseaux de communication électronique de nouvelle génération. Comme partout ailleurs en France, ces nouveaux réseaux seront déployés en articulation entre l'initiative privée et l'initiative publique.

Ce projet prévoit notamment de déployer le FttH sur une partie du territoire. En complément, le projet du Conseil général du Cher propose des solutions de montée en débit pour les autres secteurs. Les travaux seront réalisés dans les 10 ans à venir. Enfin, des sites prioritaires (parcs d'acti-

vités et sites publics) seront également desservis en très haut débit et un point optique devrait être déployé dans chaque commune du bassin de vie raccordée par la boucle de desserte.

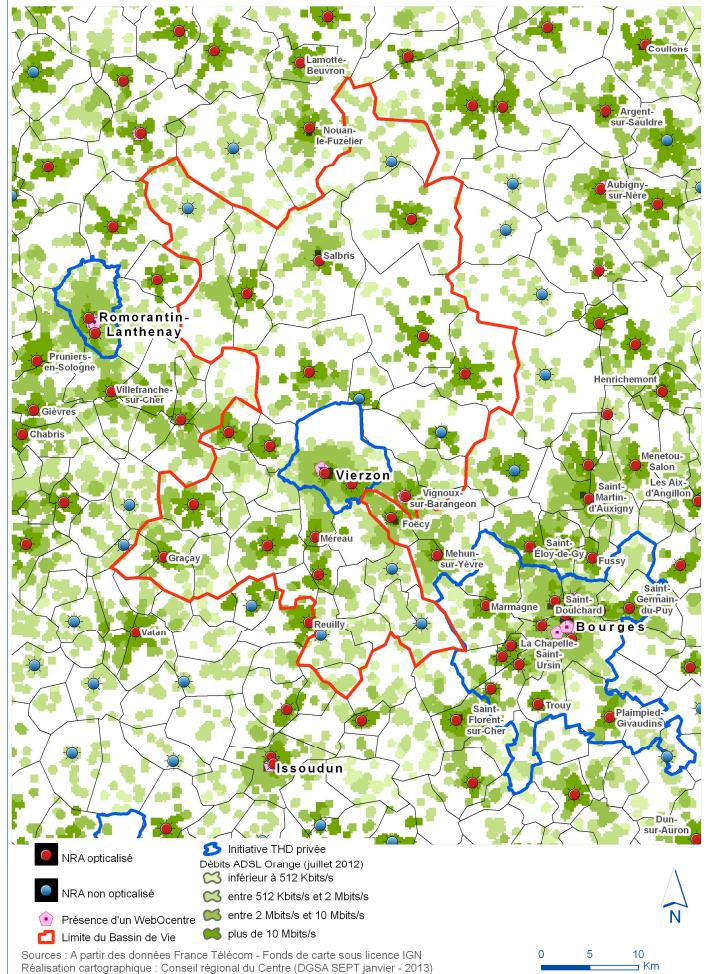
Les intentions de déploiement des opérateurs privés concernent 14 communes de la Communauté d'agglomération de Bourges mais également la ville de Vierzon, regroupant 65 000 foyers, soit 40% de la population du département.

Le Conseil Général est en cours de constitution d'un syndicat mixte ouvert afin de porter les déploiements d'infrastructures numériques dans tout le département.

Les communes du bassin de vie situées dans le département du Loir-et-Cher se trouvent dans une situation similaire : l'initiative privée étant absente, l'initiative publique doit prendre le relais afin d'améliorer la desserte numérique.

L'équipement de toutes les communes du Loir-et-Cher d'au moins un point de présence optique est un des objectifs envisagés par Conseil Général dans les 10 ans à venir.

### Niveau de service ADSL sur le bassin de vie de Vierzon



### PRIORITE DU SRADDT : UNE MOBILITE ET UNE ACCESSIBILITE FAVORISEE

#### Les enjeux à l'échelle du bassin de vie

##### ► Le renforcement de la position stratégique grâce à une accessibilité renforcée

- en confortant les dessertes en transports en commun, dont le service ferroviaire sur la ligne POLT, et en tirant profit à terme d'une connexion à la ligne grande vitesse POCL
- en proposant une offre en vélos pour un usage utilitaire desservant les principaux pôles générateurs et une offre en transports en commun répondant aux besoins des habitants du pôle urbain de Vierzon et des communes rurales

##### ► Le haut-débit pour l'ensemble des habitants et 70 % des lignes connectées au Très Haut Débit en 2020